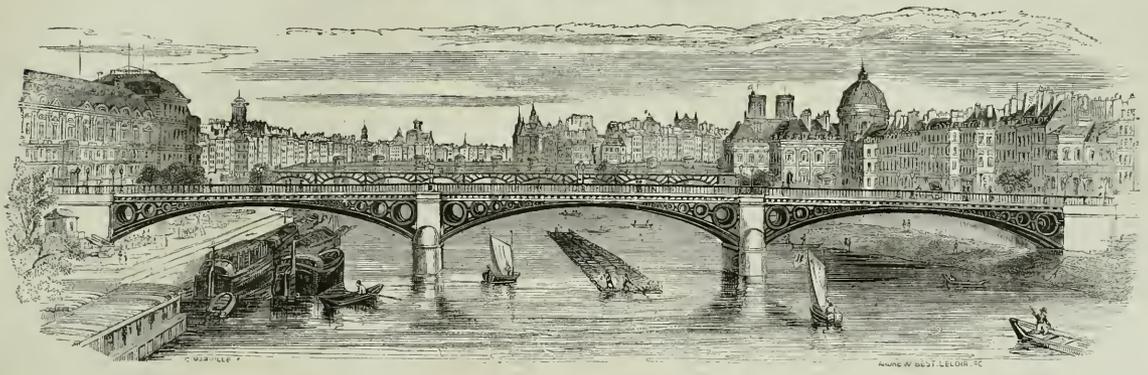


L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 313. Vol. XII. — SAMEDI 24 FÉVRIER 1849.
 Bureaux: rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 30 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Débarquement des transportés à Belle-Isle, par Jules Noël.* — *Loterie de la Société des Amis des Arts.* — *Revue agricole, par M. Saint Germain-Lodue.* — *Gouverneur de Paris, Bul donné par le Président de la République, par MM. Bostard et Valentin.* — *Nouveaux pas exécutés par militairelle Maria dans une représentation de la Jérusalem délivrée, par Tony J. L'Amour.* — **Histoire du Consulat et de l'Empire,** par M. Thiers, tome huitième. — **Embarquement des transportés, Le Baron, L'émigration à bord, L'intérieur de la batterie, Coartement des gendarmes; La marquée à vapeur, Dessins de M. Blanchard.** — **Les combats de coups à Manille, par C. Lavallée.** — **Chronique musicale.** — **La Banque du Journal** — *Revue, analyse financière; vingt caricatures par Borsari* — **Académie des sciences morales et politiques.** — **Bulletin bibliographique.** — **Modes, par Gavain.** — **Variétés.** — **Rébus.**

Histoire de la semaine.

Le jour où paraîtra ce numéro de *l'Illustration* sera un jour férié, une solennité à la fois funéraire et d'actions de grâces; l'Assemblée l'a ainsi décidé dans la première des séances dont nous avons à rendre compte. Une proposition faite par M. Portalis pour la célébration de l'anniversaire de la révolution du 24 février avait été renvoyée au comité de l'intérieur, qui demandait qu'on la votât sans attendre un projet de décret annoncé par M. Léon Faucher. Cependant cet impatent enthousiasme a dû subir un ajournement de vingt-quatre heures, et jeudi, à l'ouverture de la séance, M. le ministre de l'intérieur étant venu présenter le projet annoncé, renvoi immédiat au comité ou a été ordonné. Ce projet ministériel opérant une fusion entre les souvenirs du 24 février, où la République fut proclamée de fait, et ceux du 4 mai, où elle devint un gouvernement de droit; il ordonnait des prières pour les morts au 24 février dans toutes les églises, dans tous les temples du territoire de la

République, ainsi que des distributions de secours, et renvoyait au 4 mai les fêtes destinées à consacrer l'avènement de la République. Ce dernier jour eût été seul férié. Cela était raisonnable. Les fêtes en plein air et en plein février courent grand risque en France d'éprouver les inconvénients de la pluie, du vent ou du verglas, et ceux qui ont assisté le 15 novembre dernier à la proclamation de la Constitution grelottent encore en se rappelant les flocons de neige qui venaient leur fouetter le visage. Mais le beau feu de MM. de MM. de l'intérieur leur fait braver ces misères, et, séance tenante, leur rapporteur, M. Baband-Larivière, est venu annoncer qu'ils n'adoptaient pas le projet du gouvernement qui venait de leur être renvoyé et demandait que le 24 février ne fût pas seulement un jour de solennité funèbre, mais un jour férié, un jour pavés de mâts tricolores et enbaumés de lampions. L'Assemblée a été anéantie, par la façon dont M. le président Marrast a posé la question, à donner la priorité au projet du comité qui a été adopté, sauf certains détails plus propres à prendre place dans un programme que dans un projet de loi.

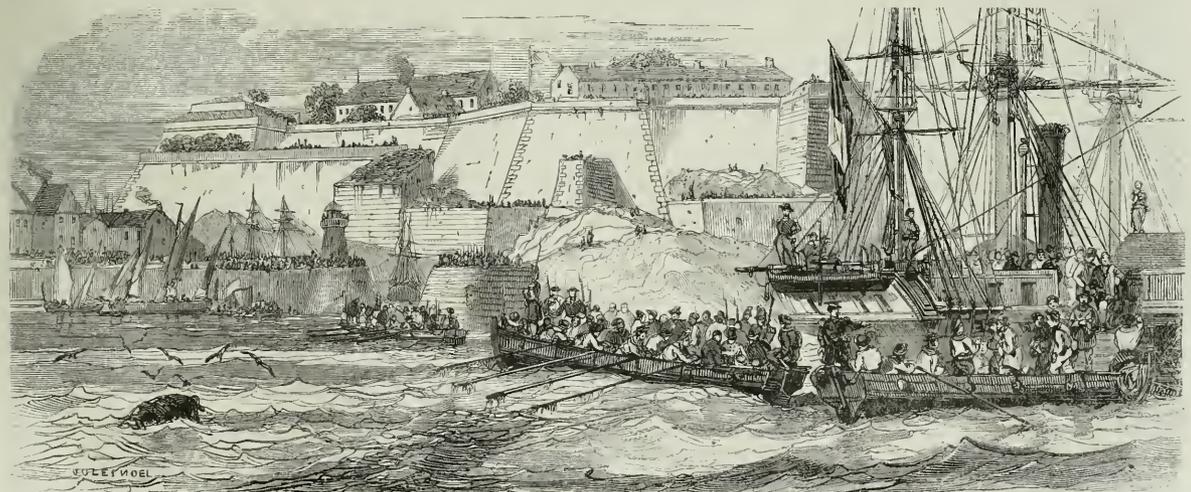
Dans la même séance, un rapport a été fait au nom du même comité sur plusieurs pétitions des blessés de février demandant qu'il fut enfin statué sur leur sort. Le renvoi à M. le ministre de l'intérieur a été prononcé à l'unanimité, aucun dissentiment ne pouvant exister à cet égard, mais M. Mortimer-Ternaux a appelé l'attention de l'Assemblée sur un autre côté de la question, qui méritait en effet de ne pas passer inaperçu. La répartition des fonds provenant des souscriptions particulières ouvertes au profit des blessés de février, et dont le chiffre s'est élevé à 1,348,000 francs, paraît avoir eu lieu en dehors de toutes les règles propres à garantir une bonne comptabilité. Du mois de mai au mois de décembre, des sommes considérables ont été délivrées

sur des mandats simplement revêtus de la signature de deux citoyens, dont l'un, le citoyen Arduin, se trouve actuellement entre les mains de la justice sous le coup de très graves imputations. La réponse de M. le ministre de l'intérieur a prouvé que le gouvernement voulait que la lumière se fit dans ces ténèbres.

La seconde délibération de la loi électorale a commencé jeudi de la semaine dernière. Mais, pour ne pas imiter la partie de l'Assemblée qui s'efforce de la prolonger en l'interrompant continuellement par d'autres discussions, nous n'en rendrons compte de celles-ci d'abord pour pouvoir ensuite suivre sans interruption la discussion électorale.

Samedi c'était l'examen d'une proposition de M. Ducoux relative au service de santé de nos armées. Le gouvernement provisoire, par un décret en date du 3 mai, a reconstitué sur de nouvelles bases le service de santé de nos armées; il lui a constitué une légitime indépendance et rehaussé sa hiérarchie par d'équivalentes assimilations de grades. Mais il fallait pourvoir par un règlement à l'exécution de ce décret, et la bureaucratie et l'intendance militaire, l'une par son inertie, l'autre par un sentiment jaloux, étaient arrivées à en ajourner le bienfait. M. Ducoux voulait que l'Assemblée se mit à faire ce règlement. La chambre a trouvé plus sensé et plus pratique la proposition faite par M. le général de Lamoricière d'inviter le ministère à renvoyer sans retard au conseil d'État le règlement destiné à assurer l'exécution du décret du 3 mai. L'Assemblée a ainsi manifesté sa volonté sans empîéter sur les attributions du pouvoir exécutif.

Lundi était le jour des interpellations. C'était d'abord M. Pelletier qui tenait à ce qu'on lui dit pourquoi on ne réorganisait pas la garde nationale de Lyon, licenciée en juillet dernier. La réponse était facile: c'est le droit du



Débarquement des transportés à Belle-Isle. — Dessin de Jules Noël.

gouvernement, qui n'est tenu de réorganiser une garde nationale qu'un an après son licenciement. Mais il en avait été fait par avance une non moins concluante au citoyen Pellier, au citoyen Cholat, au citoyen Doutré; c'était le tableau que M. Emmanuel Arago avait tracé à l'Assemblée quelques jours auparavant, à l'occasion d'une pétition dirigée contre sa gestion administrative à Lyon, de cette population de cinquante mille ouvriers qui, avant son désarmement, s'était rendue maîtresse des forts, des faubourgs, bivouaquait sur les places publiques, ne maniait plus d'autre outil que le fusil, et n'avait d'autre mobile que la faim. Ce témoignage tout récent et peu suspect. Excellent langage tenu par MM. Ferroillat et Rivet, l'observation que la loi sur l'organisation de la force publique serait un des premiers travaux de l'Assemblée législative, qu'elle pourrait modifier la législation actuelle, et que par conséquent il n'y avait rien de préconçu, et surtout mauvais effet à donner aujourd'hui des armes à tels citoyens auxquels on n'était pas sûr que la loi à venir permit de les laisser, tout cela réuni a fait passer à l'ordre du jour. — Mais bientôt après M. le général Cavaignac est monté à la tribune pour demander au ministre et au général Changarnier une déclaration à l'occasion d'un article du journal *l'Union*, qui dirigeait contre l'honorable général les insinuations, les accusations les plus indignes. C'est un tort, quand on a rendu au pays des services si éminents et si peu contestables, de prêter attention et de se montrer sensible à de basses attaques. M. le ministre de l'intérieur et après lui le général Changarnier ont donné, à ce sujet, des explications propres à satisfaire la susceptibilité du général Cavaignac. — Enfin est monté à la tribune M. Ledru-Rollin, qui voulait adresser des interpellations sur les affaires d'Italie. Mais il avait tardé, et M. le ministre des travaux publics se trouvait seul au banc du gouvernement. On a donc refusé de l'entendre et renvoyé la question au lendemain.

Mardi, après avoir voté définitivement la loi sur les biens de main-morte, la Chambre a eu reparler à la tribune M. Ledru-Rollin. Le pape, a-t-il dit, a été chassé de la ville éternelle; comme prince temporel, il est frappé de déchéance, et la constituante romaine a proclamé la république. « Voilà de bonnes nouvelles ! » s'écrie M. Ledru-Rollin, et il demande aux ministres s'ils sont, comme lui, disposés à monter au Capitole, ou bien s'il serait vrai que, par une coupable connivence, ils fussent sur le point de tolérer une expédition qui serait dirigée sur la Romagne par le roi de Piémont, pour rétablir le souverain pontife dans sa puissance temporelle, pendant que les escadrons combinés de la France et de l'Angleterre surveilleraient les patriotes italiens dans les eaux de Gènes et de Civita-Vecchia. M. Drouyn de Lhuys a répondu que le gouvernement ne dirait ni ce qu'il proposerait, ni ce qu'il ferait plus tard, mais que, dès à présent, il pouvait déclarer qu'il ne regarderait jamais la République française comme solidaire de toutes les républiques qui croiraient devoir se proclamer. C'est dit, et, après avoir donné en passant une petite leçon de géographie à M. Ledru-Rollin, M. le ministre des affaires étrangères, sans contester les droits de la population de l'État romain, sans aggraver par aucune parole imprudente la situation du pape, a marqué nettement la difficulté de la question qui paraît si simple à M. Ledru-Rollin et à ses amis. C'est le double caractère de Pie IX comme prince temporel de Rome, comme chef spirituel de l'Eglise, qui crée cette difficulté. A titre de prince qu'il ait perdu sa couronne, nul gouvernement étranger, sans doute, n'a rien à y voir; mais le souverain pontife doit être libre et la catholicité entière est intéressée à ce que cette liberté soit réelle et non-toire. Comment concilier ces deux intérêts? Là est le problème, et se rencontrent à la fois et les droits et les périls d'une sorte d'intervention. M. le ministre des affaires étrangères est d'avis, comme nous, quela meilleure solution serait celle qui ferait vivre dans un mutuel accord le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel dans la vieille capitale du monde chrétien. Dans tous les cas, il réserve pour la France toute sa liberté d'action; il demande que, lorsqu'elle aura une résolution à faire prévaloir, elle prenne son jour, son heure, sans attendre le mot d'ordre des factions qui agitent l'Italie. Ce jour-là il consultera l'Assemblée, il vaudra demander hautement son concours et son adhésion. — M. Ledru-Rollin a répliqué avec peu de bonheur et a amené à la tribune M. Coquerel qui, tout en se montrant protestant quand même, a dit : « Savez-vous qui vient d'être expulsé par les ingrats Romains ? ce n'est pas seulement le pape, c'est le premier ami des libertés italiennes ? » Et il a fini en ajoutant que la République française ne pouvait être solidaire d'une République qui a débuté par deux crimes, un assassinat et un assassinat impuni. M. Bac a voulu faire campagne à la suite de M. Ledru et a présenté un ordre du jour motivé; mais après un discours dans lequel M. Aylies a reproduit avec succès quelques-uns des arguments du ministre qu'il a rendus plus saillants, la Montagne a retiré son ordre du jour motivé. Ainsi le gouvernement de la France, du consentement de l'Assemblée, garde sa pleine liberté.

Comme loi électorale dont la seconde délibération est renvoyée, nous nous l'avons dit, se prolonge beaucoup au delà du terme calculé par l'Assemblée, quand elle a adopté la proposition Lantjmaïns, la loi électorale n'a pas encore subi complètement ce second examen. Nous ne dirons que les dispositions qui ont été l'objet d'un débat sérieux ou les changements de quelque importance apportés aux prescriptions du gouvernement provisoire qui a tenu lieu jusqu'à ce jour de code électoral.

M. Charton avait produit, à la suite de l'article 2, une disposition additionnelle dont l'effet est d'être de soumettre le suffrage universel à une restriction d'avenir. Il demandait qu'à partir de 1855 tout individu, ayant atteint l'âge de vingt-un ans, ne fût inscrit sur les listes électorales qu'autant qu'il prouverait qu'il sait lire et écrire. L'amendement a été rejeté.

Dans les incapacités pour l'électorat, l'Assemblée a inscrit les faillites concordataires non réhabilités; cela a semblé sévère. Mais cette décision, prise à une faible majorité, paraît avoir été dictée par la crainte, si l'on admettait les faillites comme électeurs, qu'on ne fût conduit à les admettre comme éligibles, la commission, dans son projet, ayant reproduit textuellement les incapacités de l'électorat au chapitre de l'éligibilité.

La faculté de diviser le canton en sections que la commission ne voulait pas étendre au delà du nombre de trois, et qu'elle ne voulait accorder qu'au conseil d'Etat, à la suite d'un remarquable discours de M. de Montalembert a été portée au nombre de quatre et attribuée exclusivement au conseil général de chaque département.

On a décidé ensuite qu'un huitième du nombre des électeurs inscrits serait nécessaire pour être élu représentant au premier tour de scrutin.

Mais un débat qui a mis en gâté, puis en émoi, et qui enfin a jeté la division dans les votes, c'est celui des incapacités d'éligibilité. M. Pierre-Leroux est monté à la tribune et a dit que c'était une usurpation d'empêcher le peuple, qui est souverain, de se faire représenter par un voleur, si le cœur lui en dit; il a ajouté que, puisqu'il en était ainsi, puisqu'on excluait de la représentation par vol, il demandait à son tour que les gens condamnés pour adultère n'y fussent pas admis, et que les fautes des riches fussent punies comme celles des pauvres. L'Assemblée a trouvé les prémisses parfaitement ridicules; mais elle s'est trouvée partagée sur les conséquences, et, après deux preuves douteuses par assés et levé, l'amendement a été voté.

La Banque de France a publié un rapport sur l'ensemble des opérations accomplies par elle et ses vingt-cinq comptoirs pendant l'année 1848, rapport qui offre un aperçu circonstancié des services rendus par cet établissement financier au commerce ainsi qu'à l'Etat.

Nous allons résumer ici les principaux points de ce travail. **Service des espèces.** — Malgré le décret du gouvernement provisoire qui a dispensé la Banque de rembourser ses billets en numéraire, elle n'en a pas moins acheté, pendant les dix premiers mois, pour plus de 40 millions de lingots, qu'elle a fait monnayer. Plus de 400 millions ont été livrés par elle au Trésor central et à ses dépendances. Les redevances générales ont reçu des succursales au delà de 30 millions en espèces. La circulation s'est accrue, à Paris, grâce à la Banque, de 158 millions; en province, de 201 millions; au total, ce n'est pas moins de 360 millions d'écus repandus par la Banque, sans égard pour le décret précité.

Prêts au Trésor. — Le Trésor a emprunté à la Banque, le 31 mars 1848, près de 50 millions, sans intérêts et sans autres garanties que des bons du Trésor réduits à moitié de leur valeur. Le 5 mai suivant, nouveau prêt de 30 millions sur transfert de rentes émanant de la caisse des dépôts et consignations. Le 3 juin, la Banque se charge d'un emprunt de 130 millions par l'Etat avec promesse de versement de 75,000,000 en 1848, et de pareille somme en 1849. Elle anticipe même le premier terme de 22,500,000 fr. versés le 24 juillet 1848. — A la ville de Paris, la Banque a prêté 13 millions en avance sur l'emprunt de 25 millions autorisé par la loi du 1^{er} août, mais impossible à placer. — Autre prêt de 3 millions à la ville de Marseille et de 1 million aux hospices de Paris. — En résumé, la Banque a prêté à divers établissements publics jusqu'à 240 millions.

Escomptes. — Ils sont de deux sortes : 1^o les escomptes ordinaires qui ont été de 700 millions du mois de mars à la fin du mois de juillet, mais qui, depuis lors, diminuent rapidement; 2^o les escomptes exceptionnels, soit : secours aux usines, aux manufactures, prêts sans garanties de diverses natures, renouvellement d'effets, etc., s'élevant à 33 millions. — Ces affaires, tout à fait en dehors des statuts et des habitudes de la Banque de France, ont été, il faut le reconnaître, à une grande utilité dans la situation critique des affaires vis-à-vis de leurs ouvriers. — La Banque a escompté au Comptoir national de Paris 85 millions d'effets; ses succursales ont pris aux comptoirs nationaux des bordereaux pour la somme de 131 millions.

Les **warrentes**, créés par décret du 21 mars 1848, ont donné lieu à 60 millions d'escomptes.

Aux entrepreneurs de Paris il a été ouvert un crédit de 5 millions sur garanties hypothécaires ou autres. Les traites de coupes de bois émises par la liquidation de la liste civile ont été acceptées jusqu'à concurrence de 4,500,000 fr., afin de désintéresser plus promptement les créanciers de l'ex-roi. Il est bon d'ajouter que le taux de l'intérêt a été rigoureusement maintenu à 4 pour 100, et réduit même à ce taux à l'égard de quelques transactions conclues à un cours supérieur par des banques départementales antérieurement à leur fusion.

Décroissance des affaires. — Les escomptes, qui, en janvier et en mars 1848, allaient au delà de 125 millions, ont décliné, en novembre et en décembre, au-dessous de 20 millions. Le portefeuille, qui, à la première de ces deux époques, montait à 305 millions, était, à la seconde, réduit à 165 millions.

En résumé, le chiffre des transactions ordinaires de la Banque a baissé de près de 4 milliards.

Le grand-duc de Toscane ne s'est pas embarqué pour l'île d'Elbe, comme l'annonçaient les correspondances de la semaine dernière. Il était en route le 11 à San-Stefano sous la protection de deux navires anglais, qui jusqu'alors n'avaient pas eu besoin d'intervenir. On pensait que le prince mettrait sa famille en sûreté sur la flotte britannique et attendrait de sa personne la suite des événements. — D'après la *Caduta dei Borboni* de Florence on doit s'attendre à voir très prochainement paraître dans la République, malgré M. Guerrazzi, qui semble moins pressé que son parti, le République romaine semble avoir peur de se trouver isolé; M. Mamiani est le chef d'un parti qui résiste au

parti violent et compromis auquel l'indépendance de l'Italie devra finalement sa ruine.

En Piémont M. Gioberti marque de son côté un temps d'arrêt aux passions politiques.

Voici ce que le prince de Windischgrätz publiait le 11 février à son quartier-général de Bude :

« Quoique sera trouvé porteur d'une proclamation de Kossuth ou de tout autre écrit, lettre, journal, etc., de ce parti, sera traduit devant une cour martiale, de même que celui qui excite des armes. On excite le peuple à la désobéissance. Tout maître ou employé de poste qui reçoit des écrits, lettres et proclamations venant de Berezin ou qui les envoie plus loin, sera pendu. Enfin, j'avertis les Israélites de Pesth et de Bude, et particulièrement ceux d'Alf-Ofen, de s'abstenir de toute communication avec le traître Kossuth et la diète rebelle, car j'ai acquis la certitude que les Israélites font le métier d'espions et fournissent les rebelles, et ils répandent de fausses nouvelles, de prétendues victoires des rebelles pour inspirer la crainte et la déliance. C'est pourquoi, dans le cas où un Israélite serait condamné par un conseil de guerre pour un des délits ci-dessus mentionnés, la commune à laquelle il appartenait sera condamnée à une amende de 20,000 florins. »

Un épouvantable accident est arrivé samedi soir au théâtre de Glasgow, en Ecosse. Une explosion de gaz et un commencement d'incendie ayant jeté l'alarme dans la salle, la foule se précipita en masse dans un étroit escalier. Le feu fut promptement éteint, mais une horrible mêlée s'étant déjà engagée pour la sortie. Quand les secours arrivèrent, le plus affreux spectacle s'offrit aux regards. Femmes, hommes et enfants, amoncelés les uns sur les autres et foulés aux pieds, étaient étendus sans vie dans un étroit espace. On retira successivement soixante et un cadavres; on ne dit pas le nombre des blessés. Ce qu'il y avait de plus déchirant, c'était le désespoir des parents et des amis des victimes, qui pendant toute la nuit se pressèrent aux portes de l'hôpital où l'on avait transporté les morts. Le lendemain matin, les corps furent exposés sous un hangar où chacun vint le reconnaître. La ville était plongée dans le deuil.

LOTÉRIE

des artistes Peintres, Sculpteurs et Graveurs.

M. le ministre de l'intérieur vient d'autoriser une loterie dont le produit est destiné à l'acquisition d'un nombre de tableaux et de gravures à répartir en trois mille lots par la voie du sort. Ce n'est pas nous qui blâmerions cette œuvre de libéralisme et de bienfaisance, nous qui avions vu des motifs du même genre dans l'autorisation donnée à la librairie, il y a quelques mois; nous qui ne désespérons pas encore de faire partager ce sentiment à l'autorité qui vient au secours des arts et qui pourrait sauver une industrie considérable, dont la prospérité intéresse en même temps l'intelligence publique et l'existence d'un grand nombre de travailleurs. Nous applaudissons, au contraire, de tout notre cœur et de toutes nos mains à la faveur dont les arts sont l'objet; notre concours est assuré au succès de cette œuvre, à laquelle nous convions tous ceux qui nous lisent.

Les artistes de la plus haute renommée ont donné à cette loterie leur patronage fraternel. MM. Ingres, Delacroix, Vernet, Scheffer, Delacroix, Coignet, Messonier, Robert Fleury, Jacquand, Pradier, Dantan, Neuworcker, Henriquet Dupont, Capelle, etc., sont se répondeants.

Le produit total sera employé en achats de lots, au nombre de trois mille, ainsi que nous l'avons dit; il y aura 100,000 billets du prix de 2 fr. 50 cent., soit une valeur de 250,000 fr., à répartir sous la surveillance d'une commission composée de MM. Albert de Luynes, président; Ingres, Ch. Rivet; Paul Delacroix; Eugène Delacroix; Horace Vernet; de Neuworcker; Henriquet Dupont; de Gisors; Ferdinand de Lasteyrie.

Le directeur, M. de Pinelli, a établi le siège de la Société rue Basse-du-Rempart, n° 10, où l'on délivre des billets.

Ce ne serait pas assez pour *l'Illustration*, qui vit en partie de la faveur accordée aux beaux-arts, de servir cette opération de sa publicité; elle veut y apporter un autre concours. Tous les abonnements d'un an inscrits d'ici à la fin de mars, recevront un billet de la loterie des Artistes. — Il est bien entendu qu'il s'agit des abonnements directs payés 30 fr. pour Paris, et 32 fr. pour les départements.

Mais cela encore est trop peu; *l'Illustration* veut attacher une faveur particulière à tous les billets qui seront délivrés par elle à ses abonnés; tous ceux de ces billets qui gagneront un lot, quelque petite qu'en soit la valeur, dans le tirage de la loterie des Artistes pourront de cette façon *l'Illustration* profiter d'avance les porteurs de ces billets et les priera des que leur sort sera connu, d'accepter en cadeau une collection de *l'Illustration*. 12 beaux volumes d'une valeur de 192 francs, lesquels pourront être échangés, s'ils venaient à choir à des personnes déjà en possession de cette collection, contre des ouvrages, à leur choix, du riche Catalogue de nos éditeurs, MM. Paulin, Lechevalier et Compagnie, pour une valeur de 200 francs.

Des que les lots de tableaux auront été composés, *l'Illustration* s'empressera de rendre compte de l'exposition qui en sera faite en l'accompagnant du dessin des tableaux les plus remarquables.

Revue agricole.

La bonne ville de Paris, en réglant ses comptes, article boucherie, vient de faire une risée découverte. Nous avons consommé en l'année de grâce républicaine environ un cinquième de viande de moins qu'à l'ordinaire, bien que les vendeurs aient donnée à un prix moindre; et la qualité de cette consommation (dit le rapport) est inférieure. Ouais! Ceci sentirait-il son hypocrite réactionnaire? Est-ce une manière adroite de dire que la population parisienne, pour expier son crime d'avoir fait la révolution, a été condamnée à manger tant soit peu ce qu'en style proverbial on nomme vache enragée?

Rassurez-vous. Le rapport fait au nom du comité des finances de la Seine explique les causes, et les explique dans une intention qui est bien loin d'être réactionnaire, ma foi! Le drapeau de l'Hôtel-de-Ville ombre encore des fronts républicains.

La viande a été offerte à bas prix, parce que les herbagers avaient hâte de vendre, de transformer un capital apparent et saisissable en un capital latent, bientôt enfoui dans un coin. Les bouchers n'ont dû prudemment exploiter que des bœufs de qualité inférieure, faute d'avoir le débit assuré des morceaux de choix, parce que les riches avaient en grand nombre quitté Paris.

Un autre capital et pauvres riches! (à supposer qu'il existe encore en France quelque chose que l'on puisse appeler de l'un de ces deux noms toujours la même accusation dirigée contre vous! Comme ces deux *parce que* sont propres à réconcilier les esprits et à vous remettre en bonne odeur auprès des classes égarées par les folles prédications des éblistes! Et les messieurs du comité, honnêtes investigateurs des causes, que ne remontiez-vous à la cause première du mal, au grand *parce que* duquel ont été engendrés tous les autres? En admettant que vos deux assertions soient exactes, il resterait à vous répondre: Le riche et le capital éprouvaient le besoin de s'éclipser, l'un portant l'autre, *parce que* certains visages, installés à ce même Hôtel-de-Ville, leur ont proclamé assez maladroitement un avenir peu rassurant. Vous seriez restés dans les convenances du moment et aussi dans le vrai, si vous vous étiez bornés à reconnaître que, du jour où le sol avait tremblé, le travail avait dû cesser partout; chacun dans sa sphère avait éprouvé des pertes cruelles et avait dû réduire la dépense de sa table; et cependant les herbagers, en présence de consommateurs moins enrichis et moins nombreux, ont dû nécessairement baisser leurs prix.

Il reste à se demander pourquoi la qualité a baissé, pourquoi le bétail de premier choix a cessé de se présenter sur le marché? C'est que les herbagers de la Normandie, délaissant le marché de Paris, qui a cessé de leur présenter les mêmes avantages que par le passé, commencent à s'ouvrir un débouché sur le marché de Londres.

Singulier spectacle! L'Allennage, qui manque de consommateurs assez riches pour lui acheter son bétail, s'applique à l'écouler le moins mal possible chez ses voisins; et voilà que la France elle-même est menacée d'en être réduite à entrer dans cette voie! Nos cultivateurs d'Algérie déclarent qu'il leur est impossible de se livrer à des opérations tant soit peu lucratives, à une culture un peu savante, si l'on n'abaisse les droits qui leur défendent de présenter leur bétail sur le sol français, ce qui équivaut pour eux à une défense en proclaire, puisqu'ils n'entrevoient d'autre écoulement que chez les sobres Caybles, à qui nos cultivateurs français répondent par un terrible *hourrah* négatif, protestant qu'ils ne trouvent pas eux-mêmes assez de bœufs pour consommer le leur dans les quatre-vingt-six départements, et s'ingéniant à chercher les moyens de jeter un pont commercial de la vallée d'Auge à la paroisse de Smithfield.

Assise sur son trône d'or, la superbe Albion sourit à l'aspect de ces longues files de victimes qui traversent la Manche et viennent solliciter l'honneur d'être dressées en *roastbeef* afin de réconforter l'estomac de ses fils. Aux belles hécatombes offertes par le continent se joignent les hécatombes encore plus belles engraisées à peu de frais dans les prairies de l'Amérique du Nord: elles prennent la légère précaution de se fractionner par quartiers, de se laisser saupoudrer de sel, ou de se soumettre à quelque autre traitement préservatif réglé par la science d'Appert. Et n'allez pas croire que ce soit tout. La Nouvelle-Australie ne communique-t-elle pas à se mettre en tête d'exporter aussi son bétail? Aujour'hui la colonie de Sydney élève et engraisse du bétail pour le marché de Londres. Le cockey de la paroisse de Saint-Paul peut se procurer la douceur de têter d'une chair qui a franchi plus de cinq mille quatre cents lieues tout exprès pour venir se placer sous sa dent.

Décidément l'Angleterre jette le défi à toutes les contrées agricoles de la terre. Elle accorde aujourd'hui chez elle la libre entrée de tout ce qui se présentera de viande et aussi de céréales: le blé le plus beau n'est frappé que d'un droit insignifiant, d'un schilling par quarter (le quarter représente quatorze de nos kilogrammes.) Elle voit dans cette mesure un heureux *stimulus* pour ses propres cultivateurs. Le sol anglais donne déjà en moyenne plus qu'aucun autre sol de l'Europe; elle prétend qu'avant peu cette moyenne s'élèvera encore et doublera peut-être: il ne s'agitait que de réveiller le génie du *gentleman-farmer* qui s'était assoupi, et de le mettre aux prises avec les concurrents étrangers.

Cette bravade de notre rivale orgueilleuse a produit dans les sillons français l'effet de la trompette du jugement dernier. On a pu voir le fantôme de notre vénérable société royale d'agriculture, que le radicalisme sauvage de lever à l'aveugle avait précipité, tout étonnement dans les oubliettes administratives sans se demander l'imprudent qui, en remplacement de la bonne vieille, veillerait à ce que le grain de blé germinât et devint épi? on a pu voir, disons-nous, ce fantôme

appeler l'un vers l'autre ses membres dispersés, reconstituer peu à peu toute sa charpente ossuée, et enfin se dresser debout et agiter mollement, comme par le passé, sa longue queue en sages enseignements.

Il habite aujourd'hui l'ancienne et paisible abbaye de Saint-Germain-des-Prés, sanctuaire respectable qui exerça pendant tant de siècles un puissant et brillant protectorat sur les sciences, les lettres et les arts par les profondes connaissances des anciens doctes religieux; lui-même a donné son adresse en ces termes; il n'est pas interdit au lecteur bienveillant de faire certains rapprochements.

Le fantôme, par l'organe de son honorable président, M. Héricart de Thury, a commencé, comme font tous les fantômes, par renarrer sa petite histoire. Des documents donnés par lui, et surtout d'autres documents que nous puisons ailleurs (*Manuel rural*, par J. de Valserre, 2^e édition), il résulte qu'il s'accorde à regarder la société d'agriculture de Dublin, fondée en 1731 par le docteur Samuel Madan, comme la plus ancienne des sociétés d'Europe.

En France, vers l'an 1733, le marquis du Mirabeau dans l'*Ami des Hommes*, et le marquis de Turbilly dans son mémoire sur les *défrichements*, demandaient l'institution de diverses sociétés dans les provinces du royaume, sociétés qui correspondraient avec le principal que l'on placerait à Paris. En 1737, les États de Bretagne prennent une honorable initiative et la société d'agriculture de Rennes est fondée.

Bientôt le ministre Bertin, qui méditait un vaste plan d'ensemble, institue celle de Paris par arrêt du conseil du 1^{er} mars 1761. La séance d'ouverture eut lieu le 12 du même mois. On y remarqua comme membres Turgot, Trudaine, Buffon, Duhamel, Turbilly, Bertin lui-même.

La société de Paris et celles de province, bien que dépourvues de dotations, n'en exercèrent pas moins sur la législation une heureuse influence. C'est à leurs instances qu'on doit attribuer le remaniement des lois sur les céréales, l'abaissement des droits sur les vins, la suppression d'un grand nombre de fêtes, l'enregistrement en franchise des baux de vingt ans.

Ces innovations avaient produit de tels résultats sur l'agriculture qu'en 1788 Louis XVI décora la société de Paris du titre de *Société royale* et la réorganisa par un édit. L'assemblée fut composée de quarante membres ordinaires, de cent vingt correspondants régionales et d'un nombre indéterminé d'associés étrangers. Ses séances avaient lieu une fois par semaine, on y discutait des questions agricoles; on y lisait des mémoires. Un comité spécial composé de huit membres examinait les questions qui lui étaient soumises par le gouvernement. Le 1^{er} juin de chaque année, la société tenait une séance publique dans laquelle, après le compte rendu de ses travaux, elle distribuait des prix et des médailles aux agriculteurs les plus distingués. L'assemblée se recrutait en appelant elle-même de nouveaux membres dans son sein; elle publiait ses mémoires.

Supprimée par le décret du 8 août 1793, elle fut reconstituée en l'an vi par François de Neuf-Château sous le titre de *Société d'agriculture du département de la Seine*. L'ordonnance du 4 juillet 1814 lui rendit le titre de *Société royale* et en fit le centre de toutes les sociétés de même nature qui existent en France. Le 21 décembre de la même année la société arrêta ses statuts qui furent approuvés le 4 février suivant. Ce règlement diffère peu de celui qui fut donné par Louis XVI. Le nombre des membres associés tennes à la résidence est de quarante. Ceux des associés libres ne peut le dépasser. Il y a vingt associés étrangers, cent cinquante correspondants régionaux et un nombre illimité de correspondants étrangers. En 1833 une ordonnance du 9 octobre porta les correspondants régionaux à trois cents. Cette modification est la seule qui ait été faite à l'ancien règlement. La société se réunit deux fois par mois. Elle imprime chaque année un volume et distribue des prix d'encouragement. Avant février 1848, les membres qui assistaient aux séances recevaient un jeton en argent aux effigies de Louis XV, Louis XVI et Louis XVIII, les trois bienfaiteurs de la société, avec cette légende: *Institui, constituit, restituit*; au revers est une charrie et pour exergue: *Ex utilitate decus*.

Les autorités municipales de Paris, conformément aux édits, arrêtés et ordonnances, étaient chargées de lui fournir protection, concours, assistance, logement et subsides pécuniaires pour fournir aux distributions de prix et d'encouragement.

Puisque la société s'est reconstituée, c'est que probablement la protection et les concours officiels des autorités ainsi que les subsides gouvernementaux, interrompus depuis une année, ont repris leurs cours. A ce sujet nous nous permettrons humblement de donner un avis à la susdite société, qui a dû être disposée à commencer à être entièrement nouvelle. Nous l'invitons à méditer sérieusement la petite brochure qu'un Anglais, M. Tackeray, a composée tout exprès pour elle: *Histoire et progrès de la société royale agricole d'Angleterre*.

On y peut voir qu'en l'an 1793 John Saint-Clair était parvenu à fonder une institution officielle, chargée d'imprimer une bonne impulsion à l'agriculture et que le gouvernement soutenait au moyen d'une subvention annuelle. Un beau jour les Anglais comprirent que les affaires purement agricoles pouvaient fort bien se faire et même se feraient mieux sans l'intervention administrative, qui a bien assez vraiment de veiller à la sécurité politique. Le parlement supprima la subvention. Les fermiers anglais déplorèrent peu la perte de l'institution officielle qui avait commis passablement de bévues, et se trouvaient trop mêlée à la *politique du jour* pour posséder la confiance d'un autre parti que celui dont elle adoptait les couleurs.

Pendant nombre d'années, les destinées agricoles reposèrent sur de simples associations locales et particulières, parmi lesquelles brillait la vieille Société d'agriculture de Dublin, et surtout celle d'Écosse, *Highland Society of Scot-*

land, qui se distinguait par une activité prodigieuse et un sens pratique exquis.

En l'année 1838, les grands propriétaires anglais, résolu à donner à l'Angleterre quelque chose de semblable, se réunirent sous la présidence du comte Spencer. Les travaux actifs avaient été le duc de Richmond, M. Handley et surtout M. Williams Shaw. Fondée par eux, la *Société agricole d'Angleterre* a compris qu'en ne limitant pas le nombre de ses membres elle aurait plus de force que si elle se constituait en une sorte d'académie très docte dont l'accès serait peu facile. Décidée à ne rien demander à l'État, il lui fallait d'ailleurs un bon nombre de tribunes pour alimenter la caisse et former une masse respectable de prix et d'encouragements. Elle se composait donc l'année dernière de 93 gouverneurs à vie et 186 gouverneurs temporaires, 648 membres à vie, 5,387 membres ordinaires et 21 membres honoraires, formant un total de 6,335 membres. Ce nombre a beaucoup augmenté depuis, et Dieu sait le chiffre qu'il lui est réservé d'attendre. Chaque année la Société nomme un conseil composé d'un président, de douze commissaires, douze vice-présidents et cinquante autres membres soumis dans leurs opérations à certains règlements.

La Société s'impose comme une de ses lois principales: de s'abstenir de toute question politique. Elle ne laisse traiter devant elle rien de ce qui se traite pour le moment ou doit se traiter bientôt devant les chambres. Ses études sont bornées strictement aux faits pratiques de l'agriculture.

Elle a ainsi déterminé son but: 1^o recueillir les renseignements contenus dans des publications agricoles et autres ouvrages scientifiques reconnus utiles aux cultivateurs par l'expérience pratique; 2^o correspondre avec les sociétés agricoles, horticoles et autres sociétés scientifiques en Angleterre et à l'étranger; 3^o accorder à tout cultivateur qui s'assurera par expérience, à la requête de la Société, jusqu'à quel point tel renseignement conduit à un résultat utile en pratique, une indemnité pour la perte qu'il peut éprouver à cette occasion; 4^o encourager les améliorations dans les instruments aratoires, la construction des bâtiments de fermes, l'application de la chimie à l'agriculture en général, la destruction des insectes nuisibles, et l'extraction des mauvaises herbes; 5^o favoriser la découverte de nouvelles variétés de grains et d'autres végétaux utiles à l'homme ou propres à enrichir les animaux domestiques; 6^o recueillir les renseignements sur l'aménagement des bois et les plantations, et sur tout ce qui concerne les améliorations rurales; 7^o occuper des moyens propres à augmenter l'éducation de ceux dont l'existence dépend de la culture du sol; 8^o prendre des mesures pour améliorer l'art vétérinaire, pour ce qui concerne les bestiaux en général; 9^o aux réunions de la Société dans les comtés, encourager par la distribution des prix et par d'autres moyens le meilleur mode de culture et l'élevage du bétail; 10^o porter l'attention sur l'aisance et le bien être des cultivateurs, et sur les améliorations à introduire dans leurs habitations et leurs jardins.

Les membres gouverneurs ne sont point avares de leur temps. Il y a l'assemblée de la semaine, l'assemblée plus nombreuse du mois, et le grand *meeting*, anniversaire annuel. Ce *meeting* se tient chaque année dans une localité nouvelle. Le premier, celui de 1839, a eu lieu à Oxford. L'année dernière la ville d'York recevait cet honneur. La Société consacre plusieurs jours à soumettre à des jurys l'exposition des animaux et instruments réunis pour concourir au succès de la séance et de la discussion sur quelque question pratique intéressante pour la localité (à York, plusieurs éleveurs ont traité d'une manière vraiment supérieure l'élevage du bétail). La Société, qui est riche et qui dispose d'environ 250,000 francs, distribue avec grande solennité beaucoup de prix généraux, auxquels tout le monde peut prétendre, et aussi des prix locaux, auxquels ont droit les cultivateurs de la localité seulement. Tout cela crée entre la Société royale et les différentes localités des liens puissants, et lui assure une influence bien autrement prépondérante que celle à laquelle pourra jamais prétendre notre petite Société centrale, qui ne quitte jamais Paris, s'assemble une fois par quinzaine, correspond par lettres avec la province, et doit faire preuve de complaisance politique pour arracher au budget quelques bribes dont elle récompense à la sourdine et dans son coin quelques agriculteurs.

Allons, messieurs de la Société nationale d'agriculture française, vous avez montré depuis longtemps que vous êtes des savants de mérite, le jour est venu de vous montrer encore plus utiles de vous faire hommes d'action. Remontez aux concours de l'État, il a assez du besogne ailleurs; remenez aux subsides gouvernementaux, faites un appel à la science et à la bourse de chaque agronome un peu fervent. Cessez d'être une académie au seuil étroit pour constituer une vaste et forte association qui se répande au loin. Portez votre tente dans chaque département tour à tour: il y a du bien à faire et quelque gloire à ajouter à la gloire déjà gagnée par vous.

SAINTE-GERMAIN LEDUC.

Courrier de Paris.

Imaginez, s'il vous plaît, que vous entrez dans le palais du prince de Palagonia... un excellent prince, dont les fêtes ont été chantées par certain poète dont j'ai oublié le nom. Dès que vous mettez le pied dans les domaines de ce grand potentat, aussitôt commencent le règne de la folie, et l'on y prenait le temps comme un carnaval perpétuel: toutes les situations mêlées, tous les rangs confondus; par exemple, les plus valeureux guerriers de l'empire couloyant Arlequin et Pantaloon, et le reste à l'avenant; c'était comme une perspective infinie de châteaux grimaçant devant vous; on y admirait des ornements bizarres, des magnificences barbares, une architecture impossible; tout semblait contraire

à la raison dans ce palais, et le vertige vous saisissait des le seuil. Ici, une cour peuplée de singes de pierre, des haut-reliefs en demi-cercle qui se croisent et s'interrompent sans se correspondre jamais, de grands arbres décoronnés, et, au centre de plusieurs bassins de marbre sans eau, un poli-chimie présidant à la distribution de leurs tributs. A l'intérieur, le spectacle semblait encore plus étrange : d'abord, les animaux les plus nobles, les mieux appris et les mieux siffles s'en trouvaient exclus, de sorte que les principaux honneurs étaient réservés aux seconds rôles ; des éléphants agitaient leurs grâces dans les quadrilles, un hippopotame y jouait de la flûte, et je ne dis rien, à l'in-

star de notre auteur inconnu, de l'aménagement intérieur, qui n'était pas moins original : de grandes galeries pleines de cadres sans tableaux et de mannequins habillés, où chacun semblait sculpté dans son accoutrement comme les pièces d'un jeu d'échec, celui-ci bariole comme un ambassadeur, celui-là sanglé comme un vieux page, cet autre en robe d'hermine, et cet autre encore en maneluck. Heureux prince de Palagonia qui se voyait fêlé par tous ses hôtes, comme l'auteur principal de cette grande fusion !

Voilà le spectacle qui était permis de rêver dans ces jours de grosses délices, dont rompre mardi-gras sonnait l'heure la plus bruyante ; mais aujourd'hui le carnaval a

tout perdu fors l'honneur de son vieux nom, il faut enregistrer le plus gravement possible des joies et des fêtes qui ne le regardent plus guère.

Le hasard seul a voulu qu'au jour de ce grand anniversaire on ait dansé chez M. le président de la République, et notre vignette est un dédommagement offert à ceux qui n'ont pu jouir de ce beau spectacle *de visu*. Les appartements du premier magistrat de la République sont très petits et la clientèle de ses bals est limitée. On n'avait que l'embarras du choix et on s'en est tiré à merveille. Les exclus ont rompris qu'ils étaient que les ajournés et qu'il fallait d'ailleurs la serrer passer les plus pressés. Les cent



Le grand salon de l'Élysée-National pendant le bal donné par le Président de la République. — Dessin de Renard et Valentin.

voix de la renommée ayant proclamé les noms de ces élus, on peut se borner dorénavant à cette simple observation : — Ce n'étaient plus de gens titrés en pleine République. — En saisissant au vol dans ces noms à grand fracas, les connaissances se désaient : « C'est la rente en masse du noble faubourg par la porte de l'Élysée. — A peu d'exceptions près, les grandes puissances prussiennes y avaient leurs représentants, et les costumes étaient aussi variés que les notoriétés. Quant aux puissances européennes, il y avait bien quelque lacune dans leur représentation, et la plupart de ces envoyés n'y figuraient que pour mémoire ; mais, si le Nord a manqué, l'Occident se penchait et rétablissait l'équilibre. Un détail oriental et qui se trouve acquis désor-

mais à l'histoire, c'est que M. le président de la République a figuré dans un quadrille avec madame Callimarchi, la femme de l'ambassadeur ottoman. Du reste, l'égalité la plus parfaite régnait entre les assistants. L'unique maître des cérémonies c'était Strauss, le chef d'orchestre qui ne connaît point de pas de présence. S'il se trouvait par hasard dans cette foule choisis quelques esprits mal faits ou moqueurs gaudant le ridicule au passage pour s'en faire un texte à épigrammes, ils n'auraient pu leur peiner l'élégance et la distinction des femmes faisait principalement l'admiration de tous. Sous ce rapport, il y a longtemps que les dames de Paris ont réalisé cette égalité dont l'autre sexe poursuit le rêve, et certainement le rouquin de la diplomatie et des belles manières, Talleyrand lui-même ne répéterait pas au-

jourd'hui son dicton favori, à savoir qu'on reconnaissait la condition d'une femme à sa façon de marcher sur le parquet, sur ces planches du monde où l'on s'aventure beaucoup lorsqu'on n'est pas un des naturels du pays.

Tel est le principal échantillon de notre carnaval, puis la préfecture a offert le sien, et le bal municipal a fait merveille comme l'autre. Ici, le local étant plus vaste, l'assistance semble moins collée-montée, mais l'hospitalité donnée est tout aussi magnifique. Les souvenirs récents et terribles qui se rattachent à l'Hôtel-de-Ville font contraste au plaisir présent. Sur les murs les antiques de la maison commune, on peut lire encore la page la plus sanglante de la guerre civile ; c'est sur le cratère éteint du volcan que l'on danse la polka. Dans cette salle principale où pivote la

valse couronnée de fleurs et ruisselante de pierreries, l'insurrection victorieuse vint proclamer la République. Devant ces glaces trouées par les balles, des jeunes filles viennent réparer le dégât de leur toilette; une beauté riieuse se penche à cette fenêtre où M. de Lamartine haranguait l'émeute. Mais il faut chercher un autre commentaire à nos annales de la semaine.

À ces contredanses municipales ou privilégiées, le Jardin d'Hiver a mêlé sa ronde d'enfants. Cette oasis à cinq francs par personne s'ouvre à tous les rangs et à tous les âges, et, quoiqu'il ne pratique guère le système des épurations, c'est toujours une société d'élite qui peuple ses bosquets fantastiques; s'il faut s'en rapporter à la chronique, c'est un Eden qui s'est ouvert récemment à des anges déçus, mais le voile désormais purifié par l'innocence. Pour cette belle fête qui aura lieu demain, à moins qu'elle ne date d'hier, la baguette d'une fée a opéré les transformations les plus charmantes, et le local se trouve ou s'est trouvé parfaitement approprié à sa destination enfantine. C'est le paradis de la légende réalisé en sucre candi et mis en marmelade et aux confitures. Les arbres distilleront les plus fines li-

queurs, les cactus seront changés en gâteaux de Savoie, l'eau de rose jaillira des bassins; quant à l'orchestre, il sera composé uniquement de mirlitons et de tambours de basque, et, après le dernier galop, les invités se partageront les instruments.

Ce fameux palais du prince de Palagonia ci-dessus mentionné, nous venons d'en montrer les plus beaux côtés et les agréables folies, faut-il maintenant l'attrister en exhibant le revers de la médaille, c'est-à-dire le plaisir qui tourne en dégoût, la joie en tristesse et l'appétit en indigestion, vieille histoire, l'histoire de tous les mardis gras qui se réveillent en mercredis des cendres!

Ceci du reste ne s'applique nullement au théâtre, bien qu'il se donne abondamment ses saturnales pendant cette heureuse semaine et qu'il soit menacé d'une pléthore. Dix pièces nouvelles, tel est le menu de ce Gargantua. Commençons par ces aimables viveurs, par ces goinfres abominables, par ces amusants coupe-jarrets, les *Mousquetaires* de MM. Alexandre Dumas et Auguste Maquet. A quoi bon les nommer? qui ne se souvient du Grand Porthos, de l'aimable Aramis, du mélancolique Athos et de l'incomparable d'Artagnan? Le

livre la a révélés au monde attentif, le théâtre a prêté ses pompes à leurs œuvres, puis le feuilleton a dédié ses colonnes au récit de leurs aventures; ce n'était pas trop pour célébrer cette amitié fraternelle, cet héroïsme de caserne, ces capacités de raharet, ces dévouements inébranlables, cet courage à toute épreuve et cette ardeur qui ne se laisse jamais. D'Artagnan surtout, le plus grand virtuose de ce genre, le bien de cette valeureuse association, l'appui des faibles, le consolateur des opprimés, d'Artagnan méritait bien une incarnation nouvelle; trop heureux nos romanciers et nos auteurs dramatiques s'ils n'avaient de prose et d'imagination que pour vanter de pareils héros. Ce d'Artagnan est la chevêche ouvrière du roman et le boute-en-train de la comédie; s'il a les vices de tout le monde, il possède des vertus qui ne sont qu'à lui; il est libertin dès la jeunesse, frivole dans l'âge mûr, buveur jusqu'à la décrépitude; mais quelle audace, quelle générosité et que d'esprit! Il se peut que sa fertilité d'expéditions ne le mène qu'à la banqueroute de sa fortune, heureusement que tant de verve, de saillies heureuses, de boutades passionnées ne sont perdus ni pour lui ni pour son monde, puisqu'il est aussi amu-



Nouveau pas exécuté par mademoiselle Maria dans une représentation de la *Jérusalem délivrée*. — Dessin de Tony-Johanuot.

sable qu'amusant. Mais enfin, direz-vous, quel est son rôle dans ce nouveau drame? C'est absolument le rôle du d'Artagnan, tel qu'il apparaît aux premières pages du roman, la *jeunesse des Mousquetaires*!

Ils sont jeunes, aussi les voilà partis tous les quatre pour cette course où tant d'aventures leur sont réservées: les amoureux capricieux, les tentatives politiques, les coups de main audacieux, les délivrances miraculeuses, les raptus, les duels, les batailles rangées, les entreprises les plus sérieuses et les plus folles bacchanales; quant au monde où se heurte leur bouffonne frénésie, vous en avez vu déjà la procession: gentilshommes de fantaisie, personnages historiques, vieilles femmes méchantes, beaux esprits de ruelles, spadassins émérites, conspirateurs d'un jour, fous de tous les temps et surtout force buveurs intrépides et goinfres comme eux. Les événements?... ils sont aussi turbulents et aussi pressés d'en finir que nos personnages. Richelieu, servi à souhait par l'abominable Milady Winter, poursuit à outrance la reine Anne d'Autriche, qu'il cherche à perdre dans l'esprit du roi Louis XIII, *per fas et nefas*. Trames sournoisement ourdies, pièges abominables, rendez-vous cauteleux, embûches scélérates; à ces expédients d'une politique raffinée, d'Artagnan, le défenseur d'office de la belle reine, oppose son imagination de sacripant dévoué et les

grands coups d'épée de ses mousquetaires. C'est ainsi que l'action marche avec une vitesse de deux tableaux à l'heure, et il y en a douze. Tout ce monde court, vole, agit et s'exprime avec la volubilité de l'intimité: *Je dois parler, je parle, j'ai parlé*. Le succès a été aussi roulant que l'ouvrage, un succès à l'emporte-pièce et qui aura ses cent jours.

Presque au même instant deux drames donnés coup sur coup dans le voisinage (Porte-Saint-Martin et Ambigu) obtenaient un triomphe moins bruyant et plus tempéré. L'histoire de Rudolphe le pasteur peut être prise comme la satire du mariage autorisé chez les ministres du culte protestant, à moins qu'on n'aime mieux y voir l'apologie du célibat des prêtres catholiques. Ce Rudolphe était une âme candide et pure, vouée aux soins de son troupeau domestique, jusqu'au moment où l'amour s'établissant au foyer domestique, en a chassé l'Évangile. Rudolphe marié est méconnaissable; il est en proie à toutes les agitations et à toutes les terreurs. Ses rêves n'ont plus rien de pastoral; il le soupçonne un petit cousin de jouer son rôle de traître dans le mélodrame, et le pasteur épic suffisamment sa femme pour être convaincu de son malheur. Le premier mouvement de l'époux est de croiser le fer avec le séducteur; mais quel exemple le pasteur va-t-il donner à ses frères? De sorte que la religion étouffe dans le cœur de Rudolphe le sentiment de l'injure et de la vengeance. Il

pense au suicide, mais le devoir l'arrête une seconde fois; bref, il se précipite dans le désespoir, où la mort vient le saisir, la levre ouverte au blasphème. Ne croyez pas à une honte, le drame est bien fait, l'intérêt y trouve habilement ménagé, et le langage nous a paru très littéraire; cependant on ne saurait dissimuler (c'est bien triste à dire) que cet intérêt, ce beau langage et cette littérature abrutissent à un succès d'estime et à des recettes de cent écus. Nous passons à la hâte devant le *Mauvais cœur* de l'Ambigu (c'est la *Carmélite* des Confessions de Frédéric Soulié, très habilement mise en scène) pour arriver à l'Odéon.

Il s'en faut de bien peu que cette *Rachel*, la belle Juive, ne soit la répétition de l'histoire d'Esther et d'Assuérus sous des noms castillans. L'Assuérus de M. Hippolyte Lucas s'appelle Alphonse VIII, il s'est épris de Rachel et prétend l'épouser. C'est le Juif Ruben qui a préparé les voies, comme le Mardochée de la Bible. Il s'agit encore de la délivrance de tout un peuple. Vingt exemples ont prouvé qu'il n'y a rien de plus facile que de faire reine sa favorite sans avoir maille à partir avec ses sujets. En pareil cas, il y a toujours quelque ambitieux mécontent, un ministre sans portefeuille, qui se charge du rôle d'Aman; mais la conspiration s'évite, et Rachel, moins fanatique qu'Esther, a obtenu la grâce de ses ennemis. Des épisodes intéressants compliquent cette

donnée première que M. Lucas a développée en vers très harmonieux. L'imitation de Racine offrait des dangers que l'habileté de M. Lucas a heureusement surmontés. Il y a des strophes charmantes que mademoiselle Solié chante à ravir. Une pièce semble toujours bien montée avec un pareil bijou.

Nous voici aux prises avec les vaudevilles, autant de bouffonneries vraiment dignes du carnaval. Aux Variétés, *Mon Ours*, réminiscence de *Ours et Le Pacha*, recueil d'ana, salmis de quolibets, macédoine de triviale, bouquet de raïvetés, herisse de pointes politiques, en un mot ce sera tout ce qu'il vous plaira; mais comment ne pas rire de confiance, rien que pour cette étiquette: Hebard Chiboukoff, Hoffmann-Celert et Flore-Mazéma! L'Atala des saltimbanques n'était pas plus sadisante. Cependant, tout réjouissant qu'il est, *Mon Ours* ne l'est pas davantage qu'*Habit, veste et culotte*, où l'aveil emporté, la paille, une des ces bouffonneries féroces qui mettent l'auditoire aux abois et dont on rira longtemps.

Le magnétisme est un autre jeu assez risible, dont on rêve et dont ces dames raffolent. Beaucoup d'entre elles délaissent le bal pour courir au taudis des illuminés. Il faut s'attendre à les voir compléter pendant ce cérémon des parties fines de magnétisme au détriment des parties fines de dévotion. L'un des principaux moyens qu'emploient les adeptes de la science fantasmagorique pour conquérir une clientèle, c'est l'art de la divination. Ils remplacent désavantageusement les tiruses de cartes. C'est pourquoi on lit fréquemment dans les grands journaux une annonce ainsi conçue: « Mademoiselle Henriette, une autrefois M. Chrysostome, qui a prêté l'événement de Louis-Napoléon à la présidence, donne des consultations; prix 1 fr. la séance. » A cet exercice de désir de bonne aventure, l'illuminé ajoute presque toujours un intermède de convulsionnaire, où l'on voit le patient se courber sur le miroir magique en faisant d'horribles contorsions, et, interrogé par le compère sur ce qu'il voit, il répond naturellement: « Je vois une chose fort laide. » D'ordinaire, l'un de nos meilleurs comiques assistait à la séance du célèbre docteur ***. Celui-ci, jaloux d'exercer son art sur une célébrité, le conduisit sur un divan, le magnétisa, et, le croyant à peu près endormi, il le met en rapport avec une jeune dame qui sera bientôt morte. « De qui madame est-elle enceinte? demande le magicien. — Mais, répond le faux somnambule, si ce n'est pas d'un garçon, ça doit bien approcher d'une fille. » Réponse qui produisant l'effet, qu'une jeune personne, alors plongée dans le sommeil magnétique, en sortit par des convulsions qu'on appelle vulgairement éclats de rire. Ces petites scènes et beaucoup d'autres de la même comédie se recommandent au crayon spirituel de notre collaborateur Cham.

Quant au croquis ci-joint, c'est une vue d'à près nature de l'incident arrivé à mademoiselle Maria de l'Opéra, pendant le divertissement de la *Jérusalem*. Art charmant et plein de périls que cet art de la danse: il fascine le danseur et surtout la danseuse, il l'enveloppe de nuages, il lui fait perdre la teneur de vue et prendre en pitié ces planches où il faut bien retomber tôt ou tard. Prends garde, cri-t-on en l'enfant (quelle danseuse a plus de quinze ans?) tu cotises l'abîme! Il est si bas, au tournant de ces souvenirs de toile peinte; il s'enlève sur vous chacun de tes pas! prends garde surtout aux rapprochements de la rampe, aux éclairs de ces mille regards attachés à ton vol; mais le bel oiseau est déjà parti pour le pays des chimères. « Que je prenne garde, se dit-elle, et à quoi bon, si l'on vous plaît? » ne suis plus danseuse, je n'ai plus ni pieds ni jambes, j'ai des ailes, et c'est pour m'en servir. » C'est un peu l'histoire de mademoiselle Maria: elle a brulé le bout de son aile au feu de la rampe qu'elle affrontait de trop près; si bien que, pour se soustraire à l'incendie imminent, l'oiseau se précipita résolument dans l'abîme de Forcheste. Toute autre qu'une sylphide y eût laissé bras et jambes, mais ce tuteur génie de la danse porta l'imprudente jusque sur les épaules du bon M. Tolbecque, et c'est là qu'elle s'affaissa plus ou moins légèrement pour se relever bondissante au bruit des applaudissements. On n'a jamais fait de chute plus triomphante ou triomphale, et la victime doit des actions de grâces à Tony Johannot, dont l'écriton crayon illustre, comme vous voyez, ce grand événement. Ph. B.

Histoire du Consulat et de l'Empire,

PAR M. THIERS.

Tome huitième.

Les philosophes et les critiques ont beaucoup débattu sur cette question de savoir si l'historien pouvait arriver à la certitude dans l'étude et l'appréciation des faits. Chez les historiens anciens, il se rencontre tant d'inexactitudes, tant de contradictions et même tant d'erreurs manifestes, que le lecteur a bien le droit de rester en défiance contre certaines parties de leurs narrations; quant aux modernes, on sait que, dans nos deux siècles classiques, l'histoire n'était guère considérée que comme une forme littéraire, que comme une matière on d'éloquence ou de drame; les auteurs les plus graves tenaient médiocrement compte de la vérité historique, et, pourvu que leur récit eût de la noblesse, de la vivacité, de l'intérêt, pourvu qu'on en put tirer tel ou tel enseignement au profit de telle ou telle doctrine, ils discartaient volontiers comme vertot, en recevant trop tard les documents essentiels: « J'en suis fâché, mon siècle est fait. » Aussi, le plupart de ceux qui ont étudié les historiens s'accordent-ils à conclure que l'histoire est une science de conjectures et d'hypothèses sur laquelle nulle certitude ne doit raisonnablement être fondée; il y a même tel philosophe, auteur d'un traité de logique, qui range gravement l'histoire parmi les causes de nos erreurs intellectuelles et morales. — Notre siècle, heureusement, n'est

pas tombé dans le défaut des époques précédentes; il lui était réservé de comprendre l'importance sérieuse qui s'attache aux études historiques et de modifier complètement la manière d'écrire l'histoire. Les préoccupations littéraires étant écartées, on n'a plus sacrifié l'histoire aux avantages du style, aux ornements oratoires ou dramatiques; on l'a cultivée pour elle-même, et M. Michelet l'a appelée de son vrai nom, lorsqu'il a dit que l'histoire était une *résurrection*. L'historien, en effet, doit faire revivre les temps écoulés, leur rendre le mouvement, la couleur, la pensée: tout son effort sera de pénétrer le plus possible ces secrets du passé et d'offrir une peinture qui soit comme une seconde existence des hommes et des choses qu'il fait sortir de l'oubli profond où ils sont ensevelis. Parmi les écrivains de notre temps auxquels l'histoire est redevable d'avoir été, je ne dis pas restaurée, mais en quelque sorte écartée, nul n'a plus contribué que M. Thiers à changer l'application historique des siècles précédents en une science sérieuse et certaine, autant toutefois que la certitude peut être atteinte par l'esprit humain: nul n'a poussé plus loin le zèle des recherches, le talent de critique appliqué aux documents et aux faits; nul enfin n'a eu plus de succès dans ses investigations, et n'a fait de plus heureuses, de plus rares découvertes. Fut-il dépourvu des qualités éminentes qui le distinguent comme écrivain, comme orateur, n'eût-il rien de cette vivacité, de cette éloquence de style que chacun s'accorde à louer dans ses écrits, M. Thiers garderait encore une supériorité incontestable, celle de critique historique, et resterait sans rival dans cette partie essentielle de l'histoire, qui consiste à rassembler les documents, à discuter les différentes pièces, à savoir reconnaître le vrai du faux, l'important du secondaire, à composer enfin un ensemble dont les moindres détails aient été laborieusement puisés aux sources authentiques.

Le nouveau volume de *l'Histoire du Consulat et de l'Empire* semble devoir ajouter, s'il est possible, à cette supériorité reconnue de l'historien et du critique. Jamais, selon nous, on n'était approché plus près de la certitude en un sujet aussi difficile; jamais on n'avait trouvé plus heureusement le mot d'une énigme historique, impénétrable en apparence et qu'il fallait pourtant pénétrer, car sa solution intéressait l'histoire de deux grandes nations, l'Espagne et la France. — Quiconque a ouvert les livres sait de quelle obscurité est enveloppée toute cette affaire de la déchéance des Bourbons d'Espagne et de l'usurpation commise par Napoléon au préjudice de cette famille et au profit de son frère Joseph. Comment l'Empereur fut-il amené à agir ainsi envers des souverains alliés? Par quels motifs fut-il poussé à cette entreprise fâcheuse, d'où datent nos premiers revers et qui devait préparer la chute de l'Empire? Quels furent enfin l'origine, le but, les diverses phases de la politique suivie par Napoléon en cette circonstance, politique, disons-le, trop souvent voisine de l'intrigue et trop semblable par ses effets à la déloyauté et à la perfidie? Telles sont les questions difficiles qui se présentent d'abord lorsqu'on veut étudier cette partie de notre histoire. Jusqu'ici les historiens avaient résolu le problème tout-à-fait au hasard, par des conjectures plus ou moins ingénieuses, mais absolument dénuées de preuves. Les uns prétendaient que la déchéance des Bourbons de Madrid avait été décidée entre Napoléon et Alexandre dans les conférences secrètes de Tilsit; suivant eux cette affaire d'Espagne n'eût été ainsi que le commencement d'exécution d'un vaste plan politique formé par les deux empereurs et ayant pour but d'abandonner tout l'Occident à Napoléon, tout l'Orient à Alexandre. D'autres allaient plus loin encore: ils supposaient que ce projet d'usurper le trône d'Espagne était depuis longtemps arrêté dans l'esprit de Napoléon; que l'Empereur n'attendait, pour le réaliser, que la conclusion de la paix avec les puissances du Nord, et que la fausse alliance conclue par lui avec Charles IV ne servait qu'à dénigrer ses projets sur l'Espagne, jusqu'à ce que le moment lui venu de les mettre à exécution. Le malheur de ces diverses hypothèses, comme nous avons dit, était de ne reposer sur aucune pièce sérieuse, de ne produire à l'appui que des documents insignifiants, de rester enfin à l'état de simples conjectures; et à défaut de pièces contradictoires, une appréciation sérieuse de la politique du temps suffisait à les démentir.

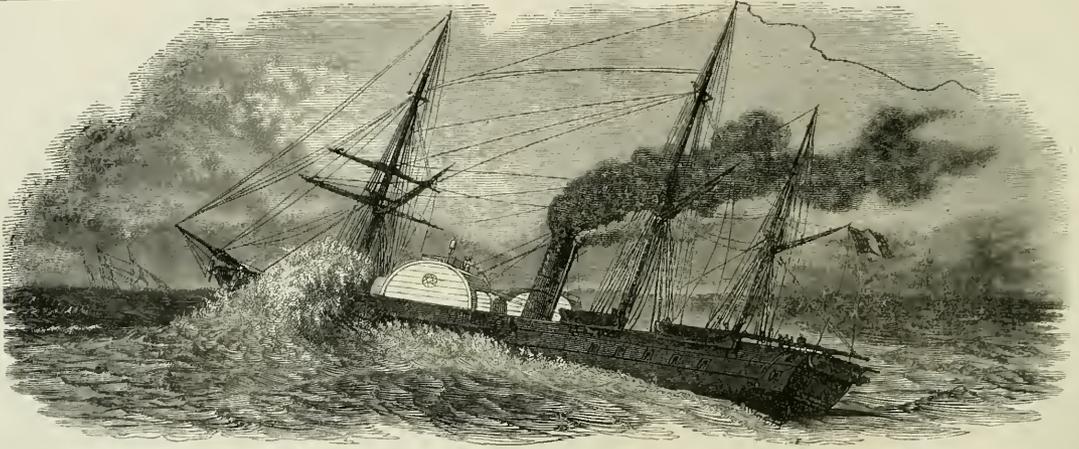
Cette absence de pièces relatives à l'affaire d'Espagne s'explique d'ailleurs par la nature même des faits. Il ne s'agit point ici d'une affaire diplomatique traitée de puissance à puissance par l'intermédiaire d'agents officiels; il ne s'agit pas non plus d'une hostilité déclarée dont tous les actes sont publiés, dont toutes les intentions vont au même but, clairement et directement. La famille d'Espagne déchirée par des dissensions intestines, une sédition populaire amenant une révolution de palais, Napoléon faisant entrer ses troupes en Espagne sous prétexte d'occuper le Portugal, offrant ensuite son arbitrage aux Bourbons de Madrid, les faisant venir les uns et les autres jusqu'à Bayonne, moitié par persuasion, moitié par crainte; puis arrachant au fils la couronne qu'il avait prise à son père, la restituant à celui-ci et se la faisant enfin céder à lui-même pour la mettre sur la tête de son frère Joseph; voilà toute la suite des faits, voilà les diverses péripéties de cette affaire qui ressemble plutôt à une intrigue qu'à un drame. Napoléon, assurément, y joue le principal et pour ainsi dire le seul rôle; les autres personnages n'agissent qu'au gré du hasard ou bien sous l'impression de la volonté toute-puissante qui les domine. Quel que fût l'objet secret de cette volonté, il fallut qu'elle fut exécutée par les faits, qu'elle attendit les événements et se dissimulât plutôt qu'elle ne se produisît. C'était donc une première raison pour que Napoléon renfermât en lui-même sa pensée ambitieuse et n'allât pas la compromettre par quelque confidence. D'un autre côté, si l'on admet, comme l'observation des faits et la plus simple connaissance de l'esprit humain doivent le faire supposer, que Napoléon a été conduit que peu à peu à ce projet d'usurpation, que

ce sont les événements eux-mêmes qui ont changé sur ce point ses desirs en volonté, son incertitude en résolution, il sera clair que les documents officiels ne peuvent trahir un dessein qui n'a été pour ainsi dire formé qu'au dernier moment, et il ne faudra pas s'étonner si l'on ne trouve nulle part les indices du plan de Napoléon, si M. de Talleyrand, son confident intime dans toute cette affaire d'Espagne, n'a pas eu connaissance de la véritable pensée de l'Empereur, si, enfin, Murat, chargé de commander les troupes françaises en Espagne, en fut réduit à conjecturer l'objet de sa mission et ne recut pas la confiance des desseins de l'Empereur, il ne l'aurait pas s'étonner, disons-nous, de ce silence, de ce mystère, puisque Napoléon ne pouvait confier un projet que peut-être d'abord ne s'avouait-il pas à lui-même sur lequel, assurément, il hésita jusqu'à la dernière heure.

M. Thiers n'a donc pas eu de peine à démontrer que les écrivains, soit espagnols, soit français, qui ont fait l'histoire de la déchéance des Bourbons de Madrid, n'avaient pu avoir les pièces à l'appui, attendu que réellement ces pièces n'existent pas, que les seuls documents sérieux se trouvent dans la correspondance de Napoléon, que nul autre que M. Thiers n'a eu cette correspondance entre les mains, et enfin que même avec l'aide de ladite correspondance, les faits n'en restaient pas moins énigmatiques et en quelque sorte impénétrables. Ce n'est qu'à force de recherches, par une étude approfondie des lettres de Napoléon et par d'heureuses découvertes, en dehors de la correspondance de l'empereur, que l'historien a pu réussir, après trois ans de travail, à trouver la vérité très complexe de cette importante affaire, qui menaçait de rester pour l'éternité un problème tout-à-fait insoluble. L'*Illustration* a publié récemment une note de M. Thiers, note annexée au volume huitième, et dans laquelle il explique lui-même par quelles difficultés, par quels obstacles il a passé avant d'arriver à la solution, comment il est enfin parvenu à cette solution, ce qui l'y a conduit, ce qu'il lui a fallu d'efforts, de sagacité, de bonheur même pour trouver ce qui semblait introuvable. Nos lecteurs ont pu apprécier par cette note la valeur du nouveau travail de l'historien; ils ont dû lire avec le plus vif intérêt ces pages où l'éminent écrivain met pour ainsi dire le public dans la confidence intime de ses études, et nous fait suivre pas à pas la route de ses inestimables découvertes, nous réservant tout le plaisir de cette savante exploration qui lui a coûté à lui-même tant de peines et de fatigues. On nous permettra de résumer en quelques mots la note de M. Thiers et les faits principaux qu'elle met en lumière. Cette courte exposition montrera bien que nos éloges n'étaient point une flatterie, lorsque nous disions que M. Thiers avait approché plus près, dans son nouveau volume, de la certitude historique qu'aucun historien encore ne l'a pu faire. De plus, une semblable analyse présente un double intérêt, puisqu'en même temps qu'elle résume l'ensemble du récit, elle rend compte aussi, sur chaque point, du travail, des efforts et des découvertes de l'historien.

Napoléon revient de Tilsit à Paris; c'est par là que s'ouvre le huitième volume. Les premiers soins de l'Empereur sont pour notre marine, pour nos institutions politiques, pour nos finances surtout que, sans les négliger cependant, il n'avait pu durant la guerre améliorer et réformer comme il eût voulu. La paix continentale, en attendant qu'on obtint aussi la paix maritime, permettait à Napoléon de reporter sur l'intérieur de l'empire une partie de sa prodigieuse activité. Supprimer le tribunal, épurer la magistrature, rétablir dans le budget la balance entre les recettes et les dépenses, introduire dans les finances de l'État une comptabilité nouvelle, décréter cette admirable institution de la Cour des comptes, ordonner par tout l'empire de vastes travaux publics, se préparer d'immenses ressources maritimes en cas que l'Angleterre voulût prolonger les hostilités, tout cela n'était pour Napoléon que l'affaire de quelques mois; et tous ces soins n'absorbaient pas si bien ses instants et sa pensée, qu'il ne s'occupât en même temps à récompenser ses généraux et ses soldats, à créer sa nouvelle noblesse, à encourager, à doter magnifiquement les arts, les sciences et les lettres. — Introduction sérieuse et brillante à la fois du nouveau volume, et qui repose l'esprit des tableaux de batailles et d'opérations militaires où nous étions dans le volume précédent, presque uniquement absorbés. L'historien, digne interprète du grand génie de Napoléon, nous fait l'exposé le plus intéressant et le plus lucide de tous ces travaux soit administratifs, soit financiers; on reconnaît là la supériorité pratique de M. Thiers, ses profondes connaissances et surtout son incomparable talent d'exposition. Passant ensuite de ces matières difficiles à des sujets moins graves, il nous trace le tableau des arts et des lettres sous l'Empire, excellente peinture où l'historien laisse toute liberté à l'écrivain et à l'homme de goût; ces pages doivent servir de modèle à la critique comme élégance de style, comme justesse d'appréciation et comme sentiment artistique. Peut-être pourrait-on regretter parfois, pour nos premiers artistes du dix-huitième siècle et de l'Empire, la grande sévérité du goût de M. Thiers; mais c'est l'amour même de l'art et des chefs-d'œuvre qui a l'a produits dans des temps plus favorables, c'est le commerce assidu des modèles et le sentiment de la perfection qui inspirent une telle sévérité: ne nous en plaignons pas trop; l'autorité des grands esprits est due précisément à ce qu'ils ne savent pas transiger avec le médiocre, et que, dans un siècle de louanges banales et d'admiration serviles, ils réservent leur encens pour les génies supérieurs et les œuvres immortelles.

Cependant, après la courte session de 1807, Napoléon transporte la cour impériale à Fontainebleau. Là, dans ce magnifique séjour, au milieu des plaisirs et des fêtes, les difficultés de la politique extérieure viennent réclamer de nouveau toute l'attention de l'empereur. Son nouvel allié, Alexandre, avait vainement offert sa médiation à l'Angle-

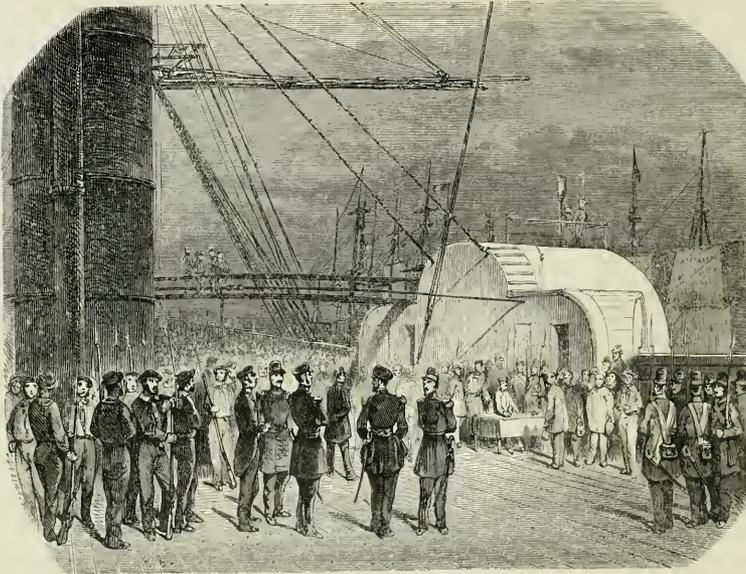


Le Darien.

devant laquelle il fallait courber la tête. La lumière s'était faite dans la conscience de beaucoup d'entre eux, l'heure des tristes et amères réflexions avait sonné, le retour tardif vers les douleurs et les souffrances de la famille s'était opéré, l'image du foyer désolé et apauvri s'était emparée enfin du cœur de quelques-uns!

L'embarquement s'est fait avec un ordre parfait et presque religieux. Des piquets de troupes étaient sous les armes, et les condamnés marchaient sous l'escorte d'un détachement de cinquante hommes de la gendarmerie mobile, chargée de leur surveillance. Ils arrivèrent ainsi à bord du *Darien*, dont l'équipage armé, les officiers en tête, occupait le pont.

Près du tambour de bâbord par lequel l'embarquement s'est opéré, le commissaire du bâtiment (commissaire d'administration chargée des rôles d'équipage et de toutes les écritures comptables) était assis devant une table, et recevait un par un les noms et prenoms des transportés, qu'il inscrivait sur un registre spécial. Au fur et à mesure qu'un homme était inscrit, on le fouillait pour s'assurer qu'il n'avait en sa possession ni armes cachées, ni instrument quelconque. On ne lui laissait même pas son tabac,

Inscription des transportés à leur arrivée à bord du *Darien*.

ni sa pipe, ni aucune matière inflammable, telle que amadou, briquet, allumettes. Tous ces objets ont été déposés dans de grands baquets que l'on nomme à bord des baïlles. Cette visite une fois faite, l'individu était conduit, par les panneaux de l'avant, dans la batterie, dont nous ferons connaître tout à l'heure les dispositions d'aménagement spécialement adoptées, et qui ont été conservées nonobstant le court trajet de Lorient à Belle-Ile.

Les condamnés sont divisés par escouades de dix hommes; le dernier inscrit reçoit un jeton blanc, qui le constitue chef de plat, c'est-à-dire qu'il est chargé, aux heures de repas, d'aller recevoir les rations pour lui et les neuf autres hommes de sa gamelle; il assiste, en conséquence, aux distributions de vivres, qui se font à des heures régulières. Leur ration de vivres est d'ailleurs la même, sous le rapport de la nature et de la quantité, que celle qui est allouée par les règlements de la marine aux matelots de l'équipage, moins le vin et l'eau-de-vie.

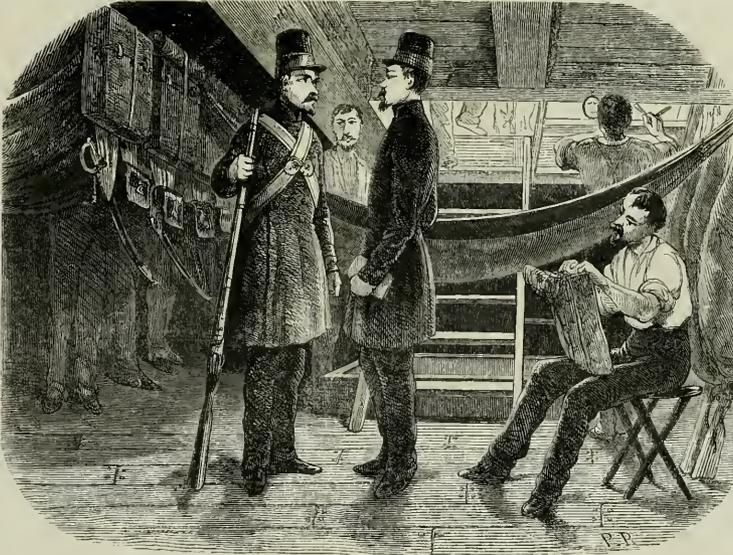
La batterie qui a été affectée au logement des condamnés est complètement débarrassée de l'artillerie, à peu considérable d'ailleurs à bord des bâtiments de l'espèce du *Darien*. L'inté-

Campement des transportés dans l'intérieur de la batterie du *Darien*.

rieur de cette batterie a tout l'aspect d'une immense halle. Les sabords sont ouverts pour l'aérer. Les condamnés n'avaient point reçu de hamacs pour se coucher, lors de leur transport du Havre sur les pontons; ils couchaient sur le plancher de la batterie; c'était une mesure de précaution propre à faciliter la surveillance, de nuit surtout. Les mêmes mesures ont été prises encore cette fois. Les condamnés, comme on peut le voir par le dessin ci-joint, campent, pour ainsi dire, péle-mêle dans la batterie; mais, en raison de la saison, ils auront tout ce qui leur est nécessaire pour se préserver du froid ou se garantir des coups de mer, s'il en survient pendant la traversée.

Sur l'arrière de la batterie un poste spécial a été construit pour les gendarmes. Dans l'épaisseur de la cloison on a percé des hublots grillés, à travers lesquels ils exercent leur surveillance; le regard plonge facilement de ce point à l'extrémité de la batterie, et rien ne peut leur échapper, ni les gestes, ni les paroles, ni les mouvements des transportés. L'intérieur de ce corps de garde est convenablement aménagé; chaque gendarme a son hamac.

Pendant leur première traversée, on avait réglé les heures de promenade des insurgés sur le pont du navire. Ils avaient été divisés en quatre portions égales, et pendant deux heures de la journée chaque quart était conduit sur le pont et se tenait dans l'espace du bâtiment qui est assigné à l'équipage, c'est-à-dire de l'avant aux tambours, à tribord et à bâbord, l'arrière étant toujours réservé aux offi-



Caseinement des gendarmes mobiles dans le faux-pont du *Darien*.

ciers. Un certain nombre de gendarmes circulaient sur le pont, pendant ces heures de promenade, au milieu des insurgés. Alors on leur permettait l'usage de leurs pipes et du tabac, qu'ils réintégraient ensuite dans les baïlles où ils les avaient placés, à leur arrivée à bord, quand le mo-

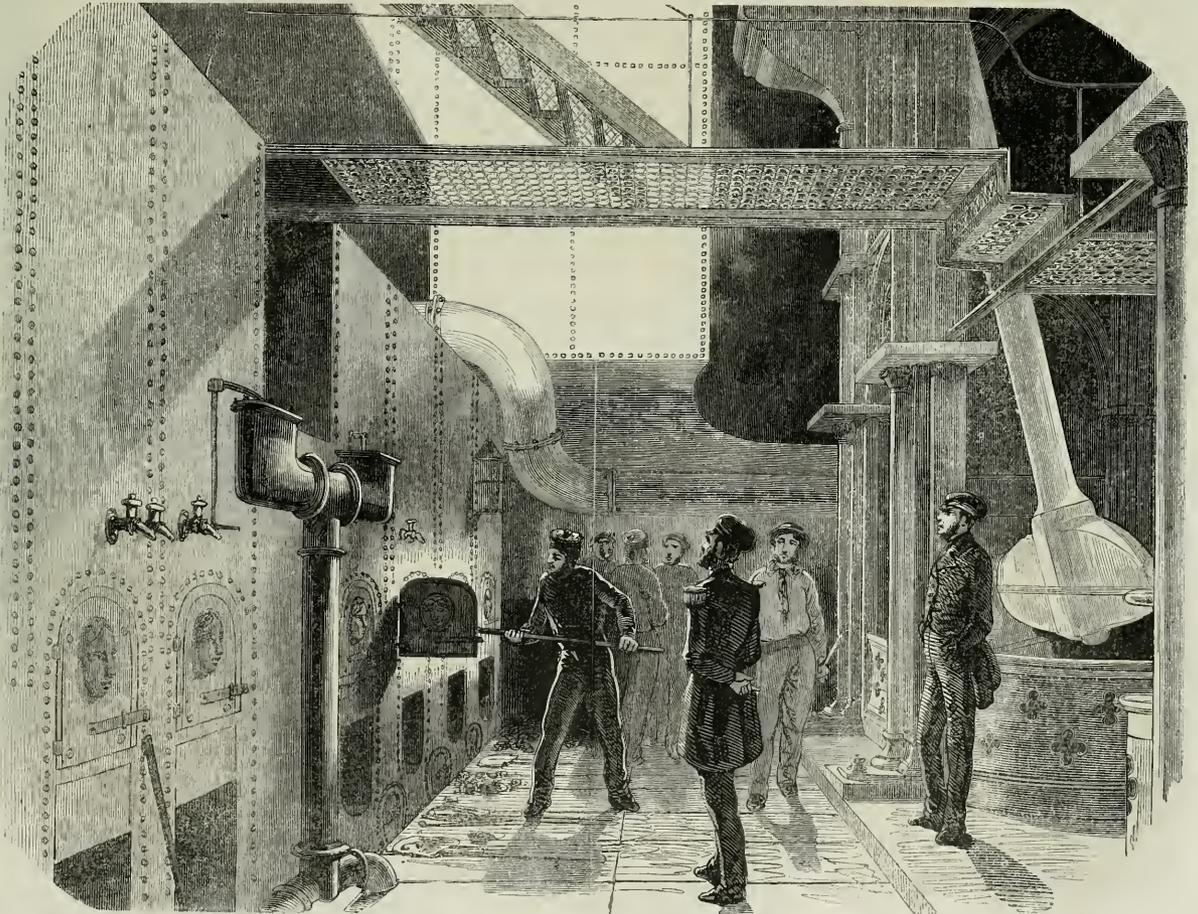
ment était venu pour eux de redescendre dans la batterie.

Les mêmes dispositions ont eu lieu à bord du *Darien*, et le même ordre a été suivi pendant la traversée de Lorient à Belle-Isle.

Belle-Isle n'est guère éloignée de la côte de Bretagne que de six lieues marines environ, et de Lorient la distance en ligne droite ne dépasse pas douze à quinze lieues. Aussi, pour une belle et bonne frégate à vapeur de la force et de la marche du *Darien*, une paroi traversée est comme un jeu. Donc après quelques heures de navigation le navire mouillait en rade de l'île en face des rochers escarpés et pittoresques contre lesquels les vagues viennent se briser.

Le même ordre parfait, la même régularité toute militaire qui avaient présidé à l'embarquement des transportés se rencontrèrent également dans leur débarquement à Belle-Isle. Bien mieux que je ne pourrais le dire moi-même, le dessin donnera une idée exacte du spectacle animé qu'offrait cette opération. Tous les canots du bord avaient été mis à la mer, et chacun à son tour, longeant les flancs du bâtiment, venait à l'échelle recevoir le nombre des condamnés qu'il était chargé de conduire, puis les rameurs, pesant sur les avirons, accostèrent enfin cette terre d'un exil qui permet aux transportés de fouler un sol qui est encore celui de la France, et de pouvoir, de cette terre de l'expiation, contempler, à travers les brumes du matin, les côtes du pays natal; de cette Bretagne si belle et si pittoresque.

ciers. Un certain nombre de gendarmes circulaient sur le pont, pendant ces heures de promenade, au milieu des insurgés. Alors on leur permettait l'usage de leurs pipes et du tabac, qu'ils réintégraient ensuite dans les baïlles où ils les avaient placés, à leur arrivée à bord, quand le mo-



La machine à vapeur du *Darien*.

Les condamnés, au fur et à mesure de leur débarquement, ont été conduits à la forteresse, qui, aujourd'hui, a passé des mains du ministre de l'intérieur entre celles du département de la terminer.

Nous ne terminerons pas cet article sans dire quelques mots du *Darien*. L'un des plus beaux bâtiments à vapeur de notre flotte. L'élégance de ses formes et de sa construction avait été fort admirée par les Américains lorsqu'il fut à New-York comme paquebot transatlantique de la compagnie Leroux et de Hanel.

Les appareils à vapeur du *Darien*, comme ceux de tous les bâtiments de même force, sont fort beaux. On reste, en vérité, comme saisi d'étonnement quand on descend dans la chambre aux machines, et qu'on assiste au jeu bruyant de ces appareils. L'aspect de ces formidables morceaux de fer mis en mouvement par la puissance de la vapeur, frappe l'imagination d'une sorte de terreur. Le goût avec lequel ils sont arrangés, disposés, distribués, conformément aux prescriptions de l'art mécanique, en fait un véritable monument d'architecture, dont l'œil se plaît à examiner, à parcourir, à étudier, les arabesques et les caprices, comme on s'arrête devant une façade de monument. L'étonnement augmente encore à mesure qu'on pénètre dans les détours et les secrets recrois de ce dédale ; et ce qui surprend autant que la beauté de l'ensemble, c'est la propreté, l'exactitude, la finesse, la précision de chacun des détails.

Les combats de coqs à Manille.

« Habitais à Manille, un petit hôtel situé au faubourg de Binondo, rue de la *Escolla* Binondo est le quartier des étrangers et des fêtes. La ville de guerre, réservée entre ses bastions et sa double muraille, sur l'autre rive du fleuve Pasig, ne contient qu'une population de soldats et de moines. Des que l'horloge de la cathédrale a sonné dix heures, elle ferme ses portes et se couche. A quoi bon s'enfuir, de gaieté de cœur, dans cette prison ? Les moines eux-mêmes trouvent la consigne fort dure, et il leur arrive parfois de se heurter contre les portes closes et l'inévitabile qui-vive des sentinelles. — C'est toujours, je n'en doute pas, la faute de leur montre.

J'avais pour voisin dans la *Escolla* un vieux Tagal qui tenait une boutique de *chinellas* (souliers de femmes). Il passait ordinairement sa journée sur un banc de pierre placé auprès de sa porte, à fumer sa pipe, à mâcher du bétel, ou à faire la sieste quand les pratiques ne venaient pas. A côté de lui, je voyais toujours un magnifique coq à plumes noires qui paraissait assez avec passion. Il le couvait de l'œil, il le caressait, il lui tenait les discours les plus tendres ; parfois aussi, il l'excitait de la voix et du geste, pour admirer ses allures martiales et le noble hérissement de sa crête. Il m'y avait pas, dans tout Binondo, de plus beau coq de comit.

En passant un matin devant la boutique, je remarquai que Domingo (ainsi s'appelaient les Tagal) avait l'air morne et abattu ; il était, comme à l'ordinaire, couché sur son banc, le visage défilé et les yeux à demi fermés. Le coq, se conformant sans doute aux tristes pensées de son maître, gisait à ses pieds, la crête basse et les plumes en désordre.

« Qu'y a-t-il donc, maître Domingo ? dis-je en m'approchant. Vous serait-il arrivé quelque malheur ? Vous étiez si joyeux hier soir... »

Domingo leva les yeux et soupira en hochant la tête. « Auriez-vous quelque peine d'argent ? un billet prêtés ? Votre signature serait-elle entre les griffes d'un banquier chinois ? »

« Non, Señor, je n'ai pas d'affaire avec cette maudite race, et je ne dois rien. »

« Mais alors vous êtes malade ! Vous avez une figure de carême, mon pauvre ami ! »

« Hélas !... ce n'est pas moi qui suis le plus malade, Señor, mais je suis bien le plus malheureux ! »

« Expliquez-vous, Domingo. Je suis désolé, en vérité, de vous voir si triste. »

« Mon pauvre coq ! s'écria le Tagal. Voyez ! — Et, en disant ces mots, il me montra du doigt le noble animal qui demeurait sans mouvement. — « Hier, j'ai passé ma journée à lui apprendre les coups les plus difficiles, et il s'en tirait à merveille ; tous les voisins l'ont admiré ! Ce matin, au lever du soleil, il n'a point chanté... Je ne me suis réveillé qu'au grand jour... je suis accouru à lui, plein d'inquiétude, et je l'ai trouvé dans la situation où vous le voyez en ce moment. Pauvre coq ! Je l'ai fort fatigué hier, c'est moi qui l'ai tué ! »

« Remettez-vous, mon bon Domingo, le mal n'est peut-être pas sans remède. Un coq ne meurt pas comme cela. Dans quelques jours tout ira bien. »

« Dans quelques jours, Señor, il sera trop tard. C'est demain la grande fête de San-Miguel ; il y aura le plus beau combat de coqs de l'année, et mon coq n'y sera pas ! Jugez de mon malheur !... Je l'avais acheté tout jeune ; j'avais deviné son jurett solide, son œil de feu, sa bravoure ; je l'avais moi-même formé aux combats, et j'étais sûr de lui. Je comptais remporter demain une victoire complète dont tout Binondo aurait parlé ; et maintenant !... »

« Allons, allons ! on ne fait d'oraison funèbre que pour les morts, et votre coq n'est pas encore parti pour l'autre monde. Qui sait ? demain peut-être il sera tout-à-fait guéri. Tenez, le voici déjà qui remue une patte... »

En effet, le coq, comme s'il eût voulu venir à mon aide pour rassurer l'infortuné Domingo, rouvrit les yeux, se leva et vint becqueter dans la main de son maître.

« A quelle heure la fête de San-Miguel ? dis-je à Domingo. »

« A deux heures précises. »

« C'est bien ; j'y serai et je vous donne rendez-vous »

ainsi qu'à votre coq, dans la salle du combat. A demain donc. — La sainte Vierge vous entende ! »

« Le kerdanin », à une heure, je pris un *birlocho*, je portai aussi bien d'encre avait égaré, car le birlocho est tout simplement un cabriolet-nylord auquel sont attelés deux chevaux conduits à la Daumont.

« Au sortir de l'hôtel, je m'arrêtai un instant devant la boutique de chinellas. Le banc de pierre était vide, et la boutique fermée. »

« Eh bien ! demandais-je au voisin, qu'est devenu le vieux Domingo ? »

« Parti depuis ce matin pour la fête. »

« Et le coq ? »

« Oh ! le coq est parti avec lui. Ils ne se quittent pas. »

« La bête est donc complètement guérie ? »

« Comment ! vous ne l'avez pas entendue ce matin ? Le maudit coq a fait un bruit à réveiller tout le quartier. On dirait que ces animaux sentent la poudre... Je suis sûr qu'il se battra comme un diable. »

« Allons, tant mieux ; c'est bon signe... En route pour San-Miguel, » c'était un postillon.

Pendant que mon birlocho m'entraînait rapidement vers San-Miguel, je remarquai que toutes les cases étaient fermées, la population entière avait émigré et s'était portée à la fête. A chaque pas, sur la route, je rencontrais des groupes joyeux, hommes, femmes, enfants, parés de leurs plus beaux habits ; — le Tagal, avec sa chemise d'abaca brodée et son *salaot*, coiffure pittoresque qui couvre la tête comme le toit d'une tourrelle, et la protège également contre le soleil et la pluie ; — les femmes et les jeunes filles, vêtues d'une jupe rayée, d'une légère camisole que soulèvent la brise indiscrette et les libres battements de leurs seins, chaussées de l'élégante chinella, et portant au cou la fine dentelle de piña, sur laquelle brillent la petite croix d'or et un médaillon de la sainte Vierge bénis par le curé. A mesure que j'approchais de San-Miguel, cette foule d'heureux pèlerins devenait plus compacte et plus empresse. Ce fut à grand-peine que mon postillon, malgré son fouet, ses cris et ses jurons, réussit à s'écarter passage. Enfin, au bout d'un quart d'heure, il m'arrêta à la porte de l'enceinte consacrée aux combats de coqs.

On me fit payer une petite somme d'argent et j'entraî. (Le gouvernement allerne le droit de tenir des arènes pour les combats de coq ; il retire ainsi 40,000 piastres ou 220,000 fr. par an.)

Les balustrades étaient garnies d'une multitude de curieux, les premiers venus avaient pris les meilleures places. Derrière eux, s'agitait une masse confuse d'hommes et de femmes, criant, gesticulant, se disputant, impatientes des émotions de la scène. De nombreux groupes se formaient autour des marchands de gâteaux, de vin et de cigares, ou simulaient des danses tagales au son de quelques violons. Je remarquai çà et là des costumes chinois, mais en petit nombre ; car le Chinois, laborieux, avare, usurier, n'est jamais le bienvenu dans les réunions tagales. S'il paraît aux combats de coqs, c'est uniquement pour l'amour des piastres et non pour la noble excitation du jeu. Et les coqs ! Ils remplissaient le cirque : les uns, soigneusement posés sur les bras de leurs maîtres ; les autres, attachés par la patte à quelques poteaux ; d'autres encore dans de petites cages lissées sous la surveillance d'une jeune fille ou d'un enfant. Au milieu des conversations bruyantes de la foule, on distinguait leur cri perçant et sonore, et ils se renvoyaient, de toutes les parties de la salle, leurs magnifiques *coricocos*.

Je n'avais pas encore aperçu Domingo et je craignis qu'il n'eût manqué à nos rendez-vous. — Cependant, pensai-je, ne m'a-t-on pas dit ce matin que le coq avait chanté et que son vieux maître était parti de Binondo ? Ils doivent être ici ! — En effet, après avoir plusieurs fois promené mes regards sur cette foule ligée, qui s'agitait dans l'enceinte et augmentait à chaque instant par l'affluence des nouveaux arrivants, je finis par découvrir derrière un poteau placé à l'une des extrémités de la salle, mon ami Domingo en tête-à-tête avec son coq. Je descendis immédiatement de ma loge et j'allai à lui.

Domingo était assis à terre et parlait ; son coq se tenait debout, à deux pas devant lui, les yeux fixés sur son maître et dans l'attitude de la plus vive attention. A certains gestes du Tagal, le coq faisait un mouvement, puis un autre ; il levait une patte, la lançait tantôt en avant, tantôt en arrière, avec la précision d'un soldat qui exécute une manœuvre. Domingo était trop occupé pour s'apercevoir de ma présence. C'étaient les dernières leçons, les derniers encouragements qu'il donnait à son coq avant l'heure solennelle du combat !

« Eh bien ! Domingo, lui dis-je en l'interrompant au milieu d'un exercice, n'avez-vous pas raison ? Les coqs ont la vie dure et le verre paraît être en excellente disposition. »

« Comment, Señor, vous étiez là !... Le jour sera, l'espère, le plus beau de ma vie. Avez-vous vu comme il s'y prend ! Je n'ai jamais eu d'élevé mieux discipliné. Tenez, regardez-moi cette fontaine, c'est un coup de mon invention. »

« En même temps, sur un geste, le coq, se lançant en l'air, exécuta, en tombant, une rapide conversion qui remplit de joie et d'admiration son vieux maître. »

« ... Mais, reprit Domingo, nous aurons affaire à de rudes concurrents ! Il y a, entre autres, un roué de coq qui appartient à un Chinois et qui n'en est pas à sa première bataille. Il a en les honneurs et les piastres de la dernière fête. Ces maudits Chinois ! faut-il donc que les rencontre partout !... »

A ce moment deux heures sonnerent et nous entendîmes un bruit de cloche qui annonçait l'ouverture de l'arène. Je m'empressai de remonter dans ma loge pour assister au premier combat.

Un silence profond s'établit dans toutes les parties du cirque ; chacun se rapprocha des balustrades, qui résistaient

à peine à la pression des curieux ; les jeunes femmes grimpaient sans façon sur les épaules de leurs maris ou de leurs frères, et ce second étage de figures fraîches et riennes formait comme une galerie au-dessus du parterre. — Dans l'enceinte réservée où devait avoir lieu le combat se tenaient deux Tagals, l'un, armé d'une canne à pomme d'argent qu'il frappait de temps à autre sur le sol avec la gravité d'un homme habitué au commandement ; c'était le président, le juge du camp ; l'autre, chargé de régler les paris et de recueillir les piastres.

Un murmure de satisfaction parcourut les balustrades lorsque les deux coqs appelés à verser le premier sang sur l'arène firent leur entrée ; mais l'émotion ne fut pas de longue durée, c'étaient de jeunes coqs inexpérimentés qui livraient leur combat de début. En quelques instants, la lutte se termina par la fuite de l'un des deux champions. La foule mécontente poursuivit de ses huées le lâche fugitif que son maître n'osa venir reprendre et abandonna, tout honteux, aux sifflets du parterre.

Plusieurs combats se succédèrent sans offrir beaucoup d'intérêt ; dans l'intervalle de chaque duel, les cris recommençaient, les interpellations se croisaient en tous sens ; on demandait tel ou tel coq, déjà connu par quelque triomphe, de même que sur le théâtre on demande un acteur en vogue. La censure du président imposait silence et donnait le signal d'un nouveau combat.

Ce fut un beau moment que celui où Domingo parut à son tour dans l'arène ; à la vue du coq noir, la foule, émerveillée, battit des mains ; mais l'enthousiasme monta à son comble lorsque, par l'autre entrée, se présenta un vieux Chinois portant un magnifique coq rouge. Tous les spectateurs avaient reconnu le rude joueur dont m'avait parlé Domingo, le Bayard des coqs.

Aussitôt les parieurs, qui jusqu'alors s'étaient montrés tièdes et indifférents, s'empressèrent autour de la balustrade ; une pluie de piastres, entremêlée de quadruples, tomba sur l'arène. Le Tagal préposé aux paris ne savait auquel entendre. — Cinq piastres pour le rouge. — Dix pour le noir. — Un quadruple pour le Chinois — tenu pour Domingo. — C'était un chiquets assourdissant d'argent, d'or et de paroles. Chacun parlait à la fois et vidait ses poches. Les femmes, qui s'étaient d'abord contentées de crier, selon leur habitude, puis haut que les hommes, se mirent aussi de la partie et jetèrent colliers, bracelets, bagues, etc., etc. ; elles se seraient engahées elles-mêmes si la chose eût été possible.

Lorsque la première ardeur parut calmée, on ramassa les gages, qui furent rangés séparément par piles égales de 10 piastres. Il se trouva que le coq rouge avait, en fin de compte, un avantage de trois ou quatre piles sur son concurrent. Domingo se hâta de faire l'appât.

A voir tant d'argent jeté ainsi aux hasards d'un combat de coqs, on se croirait, en vérité, sur les rives du Pactole ou en Californie, et pourtant le peuple tagal est, en général, pauvre. Mais tous les gains de son industrie ou de son commerce, tous les revenus de son champ, sont invariablement dévorés par l'insatiable passion du jeu, et il n'a d'autre caisse d'épargne que le tapis vert de l'arène.

Le président annonça à haute voix que les paris étaient clos et commanda le silence. Domingo et le Chinois, tenant chacun dans les bras leurs coqs, qui se débattaient d'impatience et faisaient effort pour conquérir leurs libres mouvements, s'approchèrent l'un vers l'autre et mirent en présence les deux champions. Ceux-ci, tendant le cou, hérissant leurs plumes, se lançant des regards furieux, brûlaient d'entamer la lutte. Le Chinois détourna avec la main la tête de son coq et permit au coq de Domingo de donner un premier coup de bec. Domingo en fit autant et le coup de bec fut rendu avec usure. Il y eut ainsi plusieurs attaques, à la suite desquelles la rage des deux coqs s'enflamma, aux applaudissements de la foule. Mais ce n'était que le prologue du grand combat.

Après cette première escarmouche, le Chinois et Domingo s'éloignèrent chacun de leur côté pour attacher l'éperon d'acier aux ergots de leurs coqs. Cet éperon est à peu près de la longueur d'une lame de canif. Domingo, qui était venu s'établir au-dessus de ma loge, procéda à l'opération aussi gravement que s'il eût armé un chevalier. Cependant il était facile de deviner son émotion ; le pauvre homme allait jouer toutes ses épargnes et presque son honneur sur la tête de son coq. — Courage, Domingo, lui criai-je, j'ai parié pour vous le vieillard, dans un moment aussi solennel, ne put me répondre que par un regard de remerciement.

Des que la cérémonie des éperons fut terminée de part et d'autre, le président donna un signal : Domingo et le Chinois posèrent leurs coqs à terre et sortirent de l'enceinte. Enfin, la minute décisive était arrivée, et toute la foule laissa échapper, comme malgré elle, de joyeux exclamations.

Devenus libres au milieu de l'arène, les deux champions, la crête droite et le bec au vent, se chahouchèrent un instant des yeux, puis se précipitèrent avec impétuosité l'un sur l'autre. Le coq rouge, emporté par son élan, passa sur la tête du coq de Domingo sans l'atteindre, mais, se retournant vivement, il se retrouva en présence de son rival... Alors les deux ennemis, immobiles, le cou tendu, s'observèrent pendant quelques secondes, comme s'ils ferraillaient avec leurs regards, et tentèrent une nouvelle rencontre en rejetant violemment la patte en arrière pour se porter le coup d'éperon. Cette fois on vit tomber sur le sable quelques gouttes de sang et l'un remarqua une légère tache rouge sur le plumage d'ébène du coq de Domingo.

Le marchand de *chinellas* pâlit tout-à-coup, pendant que le Chinois s'épanouissait de joie en lançant un regard avide sur les morceaux de piastres, dorées à ce moment par un rayon de soleil.

Le tremblais pour Domingo. « Le coq noir est bien malade, disait-on autour de moi — Le coq rouge est vainqueur ! — Ces gueux de Chinois ! Ils ne jouent qu'à coup

sûr. — Attention ! voici le dernier choc ; ce sera sans doute le coup de grâce. »

« Les coqs n'ont donc pas de mémoire ! pensai-je. Si cette malheureuse tête pouvait se rappeler le fameux coup que Domingo lui faisait répéter tout à l'heure encore avec tant de succès ! »

J'eus la satisfaction de voir que j'avais eu la même pensée que le coq. Car, au même moment le diable éleve de Domingo se lança en l'air, opéra un rapide mouvement de conversion et planta son épéron dans la poitrine de son adversaire, qui tomba expirant sur l'arène.

Le combat était terminé ; il avait duré à peine trois minutes. Trois minutes de silence, d'anxiété, d'émotions, de vives jouissances pour toute cette foule qui avait fait plusieurs lieues, mis ses plus beaux habits de fête, et même jusqu'à la dernière piastre pour assister au duel de deux coqs !... Le juge proclama la victoire du coq noir, et aussitôt le cirque retentit de cris de joie et de bravos ; car la lutte avait été digne et pleine d'intérêt ; les deux champions avaient combattu avec une égale vaillance, et l'heureuse manœuvre inventée par Domingo, si habilement exécutée par son coq, avait produit la plus vive sensation. Ceux-là mêmes qui avaient parié pour le vaincu applaudissaient au triomphe du vainqueur, et, oubliant leur perte d'argent, ils ne songeaient qu'à la joie du spectacle ; ce n'étaient plus des joueurs, c'étaient des Tagals... Et puis, il y avait la presque une question de patriotisme : la foule était toute fière de voir que Domingo, un compatriote, avait battu le Chinois.

Mais revenons à l'arène, où, pendant cette explosion d'enthousiasme, se passait une scène des plus pathétiques. Le Chinois vint ramasser son malheureux coq gisant sur le sable au milieu d'une mare de sang. Quant à Domingo, dès que le résultat de la lutte avait été proclamé, il s'était élancé par-dessus la balustrade et était accouru auprès de son élève chéri. Hélas ! la pauvre tête saignait encore de sa blessure ; elle se tenait à peine sur ses pattes ; son œil était devenu terne ; sa noble crête s'abaissait languissamment ; à la vue de Domingo, elle poussa un faible cri ; ce n'était pas le chant du coq victorieux, c'était le chant du cygne ! elle tomba aux pieds de son maître. La blessure reçue dans le combat était mortelle !

Domingo, désespéré, prit son coq dans ses bras et sortit de l'arène sans même attendre qu'on lui eût donné les piles d'argent qui le venait de gagner. Je le vis se diriger vers la porte du cirque, pendant que la foule impatiente et insatiable d'émotions demandait déjà le spectacle d'un autre combat.

Pour ma part, ma curiosité se trouvait complètement satisfait. Je ne suis pas né, comme le Tagal, avec la passion des combats de coqs. Après avoir jeté un dernier coup d'œil sur les mille détails de cette scène animée et pittoresque, je quittai ma loge et regagnai mon *birlocho* qui m'attendait à la porte. Mais j'eus toutes les peines du monde à retrouver le postillon ; le diable, fidèle à ses instincts de Tagal, s'était faufilé dans le cirque, ou la vue des coqs l'intéressait beaucoup plus que la garde de ses chevaux.

Je quittai San-Miguel et repris la route de Binondo. A moitié chemin, je rejoignis Domingo, qui marchait lentement et le tête baissée ; il portait à la main un paquet enveloppé dans un mouchoir ; c'était son coq. Je l'invitai à monter dans ma voiture, et nous arrivâmes ensemble à l'hôtel. Pendant toute la route le vieillard demeura silencieux et son visage était empreint de tristesse. Je respectai sa douleur et ne cherchai point à la distraire. — Pleurer sur la mort d'un coq ne t'en dira-t-on : qu'entend-tu donc fait, s'il avait perdu son fils ? — Ne jugeons pas ainsi les douleurs d'autrui. On importe l'instrument qui a porté la blessure si légal coup ? Après tout, ce coq, que Domingo avait élevé, qu'il avait instruit au combat, qu'il venait de relever mourant après un si beau triomphe, ce coq était pour le vieux Tagal plus qu'un ami et presque un fils ! J'ai vu des Tagals qui donnaient leur femme ; je n'en ai pas rencontré qui consentissent à se séparer de leur coq de combat.

« Journée maudite ! s'écria Domingo en descendant de la voiture. Adieu, sœur ! soez plus heureux ! » et il s'éloigna.

Le lendemain je partis de Manille pour visiter quelques provinces de l'intérieur de Lucan, et mon voyage dura plusieurs jours. Partout, dans les *puéblas*, je retrouvais même gaieté, même amour des fêtes, même passion pour les combats de coqs. Pourvu que la rentrée de l'impôt ne se fasse pas trop attendre, les autorités espagnoles entretiennent, au milieu des populations qu'elles administrent, ces douces habitudes de plaisir et d'insouciance. Les régiments prêtent leur musique pour les danses tagales ; les curés donnent l'absolution et bénissent à volonté ; les coqs sont magnifiques et le peuple s'amuse. Le plaisir est assurément le meilleur moyen de gouvernement.

... A mon retour à Binondo, je remarquai que la boutique du marchand de chinellas était fermée.

« Ou est donc allé Domingo ? dis-je à l'bergiste. »

« Le pauvre homme est mort, monsieur, deux jours après la fête de San-Miguel... Il a mal choisi son moment, car, avec son coq, il venait de gagner plus de piastres qu'il n'avait de chinellas dans sa boutique. »

Je compris... On cite des hommes qui ont fait la sottise de se tuer pour l'amour d'une femme. J'ai vu, à Manille, un Tagal qui est mort naturellement de sa passion pour un coq.

C. LAVOLLEE.

Chronique musicale.

On devait représenter *Lucia* samedi dernier au Théâtre-Italien. L'affiche l'avait annoncé dès la veille avec une

certaine pompe. Deux noms y figuraient principalement en caractères visibles d'une très grande distance à l'œil nu. C'étaient les noms de deux débutants, un ténor et un baryton. Le ténor n'était pas inconnu pour le monde musical parisien. Il arrivait au Théâtre-Ventador, comme fit Mario, comme fit Gardoni, après avoir passé quelque temps par notre première scène lyrique française. La représentation de *Lucia* promettait donc d'être intéressante. Et nous faisons probablement, à part nous, cette réflexion : que les ténors étaient des astres bien bizarres ; que, depuis quelques années surtout, ils suivaient une marche singulière, à décrocher les calculs de plus clairvoyants rédacteurs de *chroniques musicales*. Ainsi tandis qu'on voit les ténors français décrire une grande courbe vers les régions méridionales, aller chanter l'italien en Italie, pour revenir ensuite, après toutes sortes de circuits et de zigzags, chanter le français à Paris, témoins Duprez d'abord et maintenant Masset, on observe au contraire des ténors italiens, arrivant directement sur la scène de la rue Lepelletier, ne s'y fixant que momentanément, et puis rentrant tout à coup, un beau soir, dans l'atmosphère de leur langue nationale, témoins Mario d'abord, Gardoni ensuite, et maintenant Bettini. Cependant il est survenu quelque perturbation inattendue dans la route de ce dernier, car son apparition, prédite la veille, ne s'est pas effectuée le lendemain. Un tel événement a dû nous surprendre. Voici comme on nous l'a expliqué, d'une manière non moins curieuse que cette espèce de chasse-croisière qui se pratique depuis quelque temps entre les ténors italiens et français. — M. Bettini, quand il le jour décisif est venu, presque au moment d'entrer en scène, s'est aperçu qu'il ne savait plus chanter dans sa langue maternelle, et que de ces phénomènes qui ne se rencontrent qu'au dix-neuvième siècle et sembleraient donner raison à certaines personnes dont le cœur plein de tendresse pour les siècles passés, trouve au nôtre quelque chose de dérangé. C'est donc pour la première fois que notre idiome national aura eu raison du doux parler de Métastase dans le larynx d'un chanteur. La chose, à coup sûr, vaut la peine d'être signalée. Mais qui se serait douté qu'elle fut arrivée un jour ? qui l'eût cru seulement il y a un an, lorsque le même M. Bettini chantait encore à l'Opéra français ? Décidément le temps où nous sommes va de façon à n'y plus rien comprendre. C'est dommage. Nous espérons que la belle et puissante voix de M. Bettini, rabbaissée encore dans son éclat naturel par la sonorité particulière des syllabes italiennes, allait faire merveille à la salle Ventador, et donner au répertoire de ce théâtre la faculté de s'étendre dans tous les sens. — On ajoute, comme suite de l'explication, mais ceci n'est qu'un détail matériel dans lequel nous demandons pardon d'entrer : on ajoute que M. Bettini a demandé pour six de ses services artistiques mille francs par soirée. Mille francs par soirée ! c'est porter un peu haut la valeur de ses notes. Mille francs par soirée à un ténor ! On objectera que les ténors ont de tout temps été hors de prix et qu'ils n'ont jamais été plus rares que de nos jours ; de plus, que, la Constitution de 1848 n'ayant rien prévu à leur égard, ils sont totalement libres d'exiger ce qu'ils veulent ; toutefois, mille francs par soirée ! Il est vrai qu'on donne aussi mille francs par soirée au célèbre contralto dont le talent merveilleux est en ce moment comme la bonne étoile, la fée secourable du Théâtre-Italien. Mais, indépendamment de ce que mademoiselle Alboni vocalise dans toute la perfection imaginable, elle a l'avantage de prononcer admirablement en chantant l'italien, d'articuler chaque mot avec la plus remarquable netteté, et comme une Italienne qui n'a jamais oublié son idiome natal !

Revenons à la musique et parlons un peu de Rome, puisque les théâtres lyriques de Paris ne nous ont offert pendant la semaine dernière aucun autre fait musical dont nous ayons à faire mention. N'allez pas croire que Rome se livre seulement aux distractions révolutionnaires, en prononçant le dédain du pouvoir temporel des papes et en proclamant la République. La ville qui se passionnait jadis si vivement aux jeux du cirque, conserve son antique ardeur pour les spectacles, son goût dominant pour les beaux-arts, au milieu des plus graves préoccupations politiques. C'est ainsi que, peu de jours avant l'ouverture de la Constituante italienne, une foule immense se pressait, depuis la vestibule du parterre jusqu'au dernier rang de loges, dans le grand théâtre d'Argentine. Elle était accourue de tous les points de la ville et de la nouvelle cité pour assister à la première représentation d'un opéra nouveau de Verdi, expressément composé pour cette saison théâtrale, la saison du carnaval, la plus fêtée de toutes par le public dilettante romain. Une longue lettre de la correspondance particulière de l'*Illustration* nous a raconté jusqu'aux moindres circonstances de cette soirée, dans laquelle l'enthousiasme qui est presque l'état normal de la population riveraine du Tibre s'est manifestée de la manière la plus flatteuse pour le maestro favori de l'Italie en ce moment. Le sujet de l'ouvrage, dont le titre est la *Bataille de Legnano*, recoupe la situation actuelle de l'Italie toute l'importance d'un à-propos. Ce qu'on rencontre dans la pièce lyrique de M. Salvatore Cammerano, dit notre correspondant, ce sont les belles et chaleureuses pensées, les expressions brûlantes de l'amour de la patrie. Et s'il n'y avait, par conséquent, du moins il lui a fourni les cadres de différents tableaux, dans lesquels la foule vagabonde du maître a dû trouver amplement de quoi se montrer avec avantage. Aussi, toujours d'après la lettre que nous essayons de résumer, le seul reproche qu'on puisse faire au nouvel opéra de Verdi, c'est de manquer d'ensemble et d'unité. En revanche, les formules d'éloge, et l'on sait si les métaphores sont froides dans les langues du Midi, sont presque épuisées par notre correspondant à propos de la plupart des fragments de la partition. Il cite principalement l'ouverture, conçue avec une

force peu commune et richement instrumentée ; puis il s'arrête longuement sur l'introduction du premier acte, qu'il dit être non-seulement le plus beau morceau de l'opéra, mais peut-être de tout le répertoire italien. « Ce n'est pas un morceau, s'écrie-t-il, c'est une œuvre à part que cette introduction, c'est un nouveau chapitre de l'italienne. » Nous serions tentés de répondre : Ainsi soit-il ! car enfin il serait vraiment beau, vraiment admirable que l'Italie, que Rome eût vu naître un si grand chef-d'œuvre lyrique à l'instant même où tant de personnes supposent que le génie des belles choses, qui fut si longtemps le partage de ce pays, est redébit à néant ou bien près de s'éteindre. Nous ne demandons pas mieux, quant à nous, que cette supposition soit gratuite. Et si c'est M. Verdi qui, par son génie, doit formellement la démentir, nous sommes tout prêts à lui donner, avec tout le monde, nos applaudissements.

Notre correspondant, parlant ensuite du rondeau du soprano, le dit étonnant, papillonnant, incomparable de grâce et de légèreté. Mériter de semblables compliments, c'est, dans tous les cas, fort agréable. Par malheur, on peut le remarquer en passant, l'objet qui les a provoqués, l'esprit qui les a dictés, ne s'accordent guère avec l'idée que nous nous formons des figures lombards qui groupent autour des efforts héroïques des ligues lombards pour résister à un choc des armées allemandes guidées par le redoutable Frédéric Barberousse. Mais ce doit être la faute à M. Cammerano, et probablement encore à la *prima donna* qui, de même, sans doute, que toutes ses pareilles, aimeraient mieux faire mentir l'histoire cent fois en une scène que de sacrifier la moindre roulade ou la plus légère fioriture qui lui fait toujours produire son effet personnel sur le public. — Le second acte, on nous assure qu'il est beau d'un bout à l'autre sans exception. Seulement, écrit dans un style sévère, il n'est peut-être pas très saisissable du premier coup pour des amateurs superficiels. Nous le préférons ainsi ; car nous avons souvent remarqué que les prétendus grands œuvres d'art qui se comprennent à l'instant même étaient généralement peu durables. Ni *Semiramide*, à Venise, ni *Gaillaume Tell*, à Paris, n'eurent beaucoup de succès à leur première représentation. On accusa Rossini de science dans ce temps-là. Si M. Verdi eût couru aujourd'hui le même reproche, il n'en faut donc rien conclure de fâcheux pour sa renommée future. — Après avoir mentionné avec hâte d'arriver à nous faire part des impressions profondes que le quatrième acte lui a fait éprouver, et à l'auditoire avec lui. Il paraît que dans ce dernier acte la pompe théâtrale s'unit dans toute sa magnificence à ce que la poésie musicale peut offrir de plus élevé. La scène se passe devant une église. Un hymne religieux, la joie populaire, une marche funèbre, un chant plaintif du ténor mourant, une marche guerrière, le triomphe de la victoire, tout cela couronné par une prière large et majestueuse, entrecoupée d'accompagnements d'orgue, de sons de cloches, de l'effet entraînant de deux orchestres, tel est sommairement le contenu de cet acte, qui, suivant les termes mêmes de la lettre que nous avons sous les yeux, se place dans ces régions mystiques de la pensée que la *seule musique de Rome* a touchées jadis. — Certes, d'après cela, le succès a été grand, immense, sans exemple. Cependant cette dernière appréciation, que nous avons soulignée avec intention, a lieu de nous étonner de la part d'un Italien ; elle n'est malheureusement pas de nature à dissiper nos craintes sur le sort de l'école de composition italienne, qui, nous l'avons dit plusieurs fois dans ces colonnes, nous paraît s'en aller, comme firent autrefois les dieux de l'Italie païenne. Et n'est-il pas bien curieux, que tandis que l'Italiche avec tant d'énergie à se soustraire à l'influence politique de l'Allemagne, elle cède irrésistiblement et comme sans s'en douter à l'influence du goût musical allemand ? — Quoi qu'il en soit, si notre saison musicale parisienne n'était pas déjà si près de finir, nous engagerions instamment l'administration du théâtre Ventador à nous faire connaître la nouvelle partition de M. Verdi. Nous espérons du moins qu'à la saison prochaine la *Bataille de Legnano* sera représentée devant nos dilettantes, et nous serons heureux d'avoir à confirmer par nos éloges les éloges que le public romain en masse lui a si chaleureusement accordés. — Les chanteurs pour qui M. Verdi a écrit son nouvel opéra, et qui l'ont les premiers interprété au théâtre d'Argentine, sont : madame de Guit-Borsi, Colini et Fraschini. Tous trois ont été fort applaudis. Le public parisien ne connaît encore aucun d'eux, mais il ne peut manquer de faire incessamment leur connaissance.

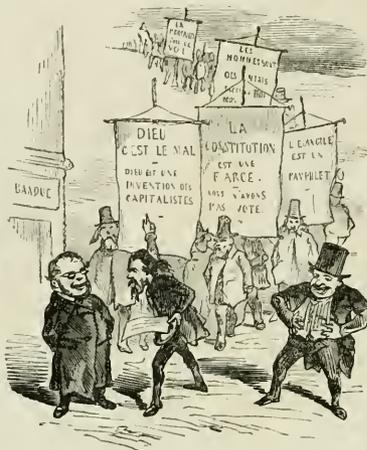
Le Théâtre-Italien de Paris a, du reste, fort bien fini le dimanche gras. Le spectacle avait été demandé et se composait encore une fois de l'*Italiana in Algeri* et du *Brindisi de Lucrezia Borgia*. Mademoiselle Alboni a produit avec la grâce la plus enchanteresse tous ses trésors merveilleux de vocalise. M. Ronconi a été divertissant au delà de toute expression. M. Morelli a dit avec beaucoup de verve le rôle de Mustapha. M. Bartolini a très gracieusement chanté de sa douce voix de *tenorino*. Enfin la soirée n'a rien laissé à souhaiter sans aucun rapport ; car la salle faisait plaisir à voir tant elle était pleine et resplendissante de fraîches toilettes et de monde élégant.

Et le mardi suivant nous avons vu pour la première fois mademoiselle Alboni dans le rôle de Ninetta de la *Gazza ladra*. Nous sommes obligés de remettre à huitaine le compte rendu détaillé de cette soirée. Mais nous tenons à constater dès aujourd'hui qu'elle a été la plus belle de l'hiver, qu'elle rappelait les jours les plus beaux du Théâtre-Italien, tant par la belle exécution de l'ouvrage que par les claps d'enthousiasme que cette exécution soulevait à chaque instant dans tout l'auditoire.

G. B.



Par-devant M. Dessaigne et son collègue, notaires à Paris, est comparu le citoyen Proudhon, se disant banquier, sain de corps, mais faible d'esprit, ainsi qu'il est apparu auxdits notaires, lequel nous a dicté ses dispositions de dernière volonté de la manière suivante :



Je jure devant la barbe de Greppo, sur la tête de Greppo, sur les bottes de Greppo, sur les 25 fr. que touche Greppo, que je considère comme donné réellement le serment que j'ai prêté naguère sur les pitoyables gages usités dans votre société bâtarde et corrompue.



— Messieurs les propriétaires, je déclare hautement qu'en vous traitant de *colours*, je n'avais nullement l'intention de vous offenser; mais je dois vous avouer que si vous ne souscrivez pas à ma banque, j'aurai l'honneur de vous considérer désormais comme d'atroces filoux.



Le citoyen Proudhon ayant découvert que la société se compose en majeure partie de réactionnaires, il suffit, pour en faire des actionnaires, d'une légère sonstraction et d'une simple souscription à la Banque du peuple. Prenez vos billets!!!



La raison sociale étant P.-J. Proudhon et C^{ie}, ça me paraît une excellente raison pour engager les actionnaires... à garder l'argent dans leur poche.



Le citoyen Proudhon ayant remarqué que dans notre pitoyable état social l'intérêt porté à de mauvaises actions, décide que les siennes ne porteront plus d'intérêt. Moyen infallible d'avoir peu d'actionnaires, mais de les avoir vertueux.



— Puisque vous faites des prêts sur consignation, je viens au nom de M. Demango déposer chez vous une partie de marchandise dont l'écoulement est difficile.

— Voici, cher collègue, M. de Saint-Bertraud (ex-baron) qui désire se livrer à une vaste spéculation sur les pommes de terre frites si recherchées en Californie; il a besoin de 100,000 fr., prêtez-les lui, je me porte sa caution.



— La Banque du peuple escomptant les produits futurs, je viens vous prier de m'avancer des fonds; je suis représentant à 25 fr. par jour, et je compte être réélu; voilà ma garantie.



Un pauvre homme bêta
D'un bon de Proudhon qu'il croit
Chez un socialiste actionnaire.
— Proust, c'est un bon bon, dit-il.
Mais le moindre billet de mil
Fera-t-il en mieux mon affaire.

Un socialiste dévoué
Un billet de mil qu'il porte
Chez un voisin passionné.
— Je crois, dit-il, qu'il est bon,
Mais le moindre bon de Proudhon
Ferait bien mieux mon affaire.

Académie des sciences morales et politiques.

DEUXIÈME SEMESTRE DE 1843.

Le Communisme jugé par l'histoire, par M. Franck; — Notice sur Mably, par le même; — Examen du système de Fourier, par le même; — Rapport sur la situation de la classe ouvrière en 1838, par M. Blanqui; — De l'enseignement de l'économie politique, par MM. Girard, Passy, de Rémusat, etc.; — De la Colonne agricole des enfants trouvés, par M. Ch. Lucas; — Des Moyens d'améliorer l'état moral de la Corse, par MM. Arrighi, Troplong et Portalis; — Statistique de l'Agriculture de la France, par M. Moreau de Jones et Passy; — Benjamin Franklin, par M. Migoet; — De la vraie Démocratie, par M. B. Saint-Hilaire.

Le soufre des révolutions ne s'est pas arrêté au seuil de l'Académie. Aux travaux rétrospectifs qui absorbaient naguère l'activité scientifique de ses membres, ont succédé des lectures qui ont le triste intérêt de l'actualité et qui occupent, en partie du moins, les séances hebdomadaires.

Un membre de la section de philosophie, dont la réputation n'est pas encore au niveau du talent, M. Franck, s'est levé comme l'adversaire implacable du socialisme. Il le poursuit dans les entrailles de l'histoire; il l'attaque dans ses représentants les plus célèbres, et tranche avant tout à leurs doctrines le mérite de la nouveauté; et ce reproche ne doit pas être le moins sensible à ces Érostrates modernes qui ne se contentent pas de brûler un temple pour s'assurer une odieuse immortalité, mais qui semblent vouer à la destruction la société tout entière.

Le Mémoire intitulé *Le Communisme jugé par l'histoire* a pour but de montrer que c'est une étrange illusion de présenter le communisme comme la forme la plus accomplie de la société, le but de toutes les révolutions qu'elle est destinée à subir. Rien ne la rapproche plus de son enfance, rien n'est plus opposé aux idées de liberté et de justice. L'égalité des fortunes, la communauté des biens, telle que la demandent les réformateurs de notre temps, a existé chez les peuplades plongées dans la vie sauvage, et se rencontra, il y a plusieurs siècles, chez les tribus les plus avancées du nouveau monde. Il est en effet une loi qui domine tous les événements et qui préside à la marche des sociétés humaines, c'est que la propriété, aussitôt que l'individu, ne s'arrache que par degrés des liens de la communauté, soit celle de l'État, ou de la famille, ou d'une caste privilégiée, pour revêtir un caractère entièrement libre et personnel. L'auteur appuie cette vérité sur plusieurs exemples et lui donne la valeur d'un axiome historique. C'est ainsi qu'interrogeant les lois de Mamon, il constate que chez les Indiens la propriété était collective, indivisible, et remise entre les mains de la caste sacerdotale; qu'en outre, l'esclavage venait compléter l'institution de la communauté des biens. Dans la société égyptienne, mêmes caractères que dans celle de l'Inde; absence de toute vie, de toute pensée, de toute liberté individuelle. A Sparte, le communisme est établi dans toute sa force. Vêtements, nourriture, plaisirs, occupations, rien n'échappe à ce régime. De même dans la constitution de la Crète, qui a précédé celle de Sparte et lui a servi de modèle. Ce n'est donc point sans raison que l'auteur du Mémoire a constaté que le communisme était connu et pratiqué par les uns et révé par les autres des plus hautes antiquités, et que partout où il s'est montré, on l'a vu appuyé sur l'esclavage. Pour compléter ce tableau, M. Franck suit l'histoire du communisme chez les modernes.

La Notice sur Mably est, en effet, un des apôtres de la doctrine dont nous éprouvons subit la réanimation. Le père de Mably faisait partie du parlement du Dauphiné; c'était un ferme ami de Condillac. Aussi ce fut un curieux spectacle, même pour le temps où ils vécurent, de voir ces deux frères, nourris des plus sages traditions, engagés tous deux dans les ordres sacrés, que leur origine non moins que leur état et leur éducation devaient attacher à la vieillesse politique et religieuse, se partager en quelque sorte l'œuvre de destruction, et attaquer la société, l'un dans ses croyances, l'autre dans ses institutions et ses souvenirs; l'un par la philosophie, l'autre par la politique et par l'histoire. Mably, il est vrai, ne fut pas tout d'abord ce que nous le retrouvons plus tard. Secrétaire du cardinal de Tencin et signataire de son attention par le succès du livre intitulé *Parallèle des Romains et des Français par rapport au gouvernement*, dans lequel prenant la défense de la monarchie absolue, il fonde la prospérité des États sur une autorité indépendante des lois et tempérée seulement par les mœurs, tourne en dérision les idées libérales, et cleve aux murs de l'industrie, les arts, le commerce, l'école, Mably, quitta le cardinal de Tencin sous un prétexte frivole, et une révolution complète se fit dans ses idées. Il se passionna pour la liberté et les institutions démocratiques après avoir défendu le pouvoir absolu. Il alla les chercher à leur source, dans les républiques grecque et romaine; et de là, s'occupant du système économique le plus convenable à une nation, il déclara que rien n'est plus pernicieux à un peuple que les richesses, le luxe et les occupations qui mènent à leur suite ou qui ont pour but de les développer, c'est-à-dire l'industrie, le commerce et les arts. Pour lui, l'État le mieux gouverné est celui qui possède l'égalité dans la pauvreté, et de l'égalité des biens à la communauté il n'y a qu'un pas. Dans son *Droit public de l'Europe fondé sur les traités*, Mably supprime la liberté, la propriété, l'individu, pour clever à leur place la communauté et l'ignorance et de la servitude.

À cette première peinture de la galerie des portraits socialistes, il faut ajouter celle de Fourier, chez lequel l'individualité a bien plus de valeur que le système. Chez Fourier, il y a en effet un ardent amour de l'humanité, une pitié profonde de ses maux, une confiance illimitée dans ses forces. Il croit avec énergie à la régénération future du genre humain, mais à une condition, à la condition que sa théorie

sera réalisée. Pour atteindre ce but, rien ne le décourage; les misères de la vie n'abattent pas son énergie; il vit avec 25 sous par jour. Rousseau copiait de la musique; Fourier copiait des lettres pour subvenir à cette modique dépense. Il plaçait tout son bonheur dans l'avenir qu'il avait créé. Mais ce dévouement personnel ne saurait aveugler sur le système de Fourier, et on peut dire, pour le juger en quelques lignes, qu'il détruit la morale, la responsabilité individuelle, les notions de mérite et de faute; il emporte toute idée d'obligation et de devoir, il substitue le libertinage à l'amour, et la promiscuité à la famille.

Au lendemain des événements de juin, le chef du pouvoir exécutif invita l'Académie des sciences morales et politiques à le seconder dans le rétablissement de l'ordre moral si profondément ébranlé. Un des premiers actes de l'Académie, en réponse à cette noble invitation, fut de donner à M. Blanqui la mission de rechercher et d'exposer l'état moral et économique des populations ouvrières dans les villes de Lyon, de Marseille, de Rouen et de Lille et dans les régions voisines dont ces villes peuvent être considérées comme le centre industriel; d'examiner quelle est l'éducation physique et morale des enfants d'ouvriers; quelle est sur les mœurs et le bien-être des ouvriers, l'influence de la vie de famille, de l'esprit religieux et des lectures auxquelles ils se livrent habituellement; quel est l'effet des diverses professions sur la santé et le caractère des populations ouvrières; quelles sont les causes économiques auxquelles on doit attribuer le malaise de ces populations, et si ces causes sont différentes pour les populations manufacturières et pour les populations agricoles; quelles sont les industries les plus exposées aux chômages, et les causes habituelles de ces chômages; si l'association entre ouvriers est un moyen d'améliorer leur sort et si l'existe des exemples qu'on pourrait utilement imiter; quels progrès sont survenus, depuis vingt-cinq ans, dans la condition des ouvriers et quelles ont été les causes de ces progrès. C'est cette tâche que M. Blanqui vient d'accomplir avec un dévouement et une intelligence pratique qui lui méritent la reconnaissance des vrais amis de la société et des ouvriers en particulier. Aucun problème économique n'échappe à son expérience. Il étudie les conditions diverses de l'industrie dans le Nord et dans le Midi, et montre en quoi elles diffèrent, en quoi elles se ressemblent. Dans l'opinion de M. Blanqui, la crise sur les désastres de laquelle nous gémissons n'est pas exclusivement le produit des événements de février 1848. Ils ont pu en précipiter l'explosion, mais à cette époque ils étaient déjà préparés sous l'action de ces causes antérieures et nécessaires. Comment n'être pas frappé de ces phénomènes industriels qui depuis vingt-cinq ans aggravent la détresse des uns et augmentent l'opulence des autres, de cet accroissement parallèle et simultané de la richesse et de la pauvreté? Combien de causes actives et diverses ont produit ce résultat! M. Blanqui signale notamment la durée de la paix, la persistance des nations européennes dans un système économique erroné, les encouragements continus et peu éclairés accordés à la production manufacturière, les luttes industrielles de peuple à peuple, l'invasion des ateliers des villes par les populations rurales, la crise des chemins de fer; joignez à tout cela l'invasion des doctrines socialistes et la sanction officielle qu'elles ont trouvée de la part du gouvernement sorti de la révolution, et il sera facile de comprendre l'immensité du mal. M. Blanqui ajoute à ces considérations générales le détail des faits spéciaux aux villes de Rouen et de Lille.

Il est dans le cercle des connaissances humaines une science qui tend de jour en jour à obtenir définitivement ses lettres de grande naturalisation. Prêchée par les uns, attaquée par les autres, l'économie politique qu'inaugurèrent au dernier siècle les grands noms du docteur Quesnay, de Turgot, et plus récemment ceux d'Adam Smith, de J.-B. Say, de Ricardo, de Malthus, est-elle appelée à guérir les maux qui tourmentent les sociétés modernes en assurant le travail et en ménageant une répartition intelligente de la fortune publique? Beaucoup de bons esprits inclinent vers une solution affirmative du problème; il est vrai que la plupart d'entre eux sont les prêtres de cette science et qu'on ne peut leur demander de nier le dieu dont ils servent les autels. C'est sous l'empire de cette même confiance qu'ils revendiquent l'organisation plus étendue de l'enseignement de l'économie politique en France, et chaque année cette question est périodiquement l'objet des discussions de l'Académie. Cette fois encore nous avons entendu MM. Dinoyet, de Rémusat, Ch. Girard, Passy, proclamer la nécessité de cet enseignement, nécessité qui n'a jamais été plus clairement démontrée, suivant eux, que par les faits dont nous sommes témoins. Convaincus tant de doctrines subversives, tant d'idées exécrables, et de la possession d'esprits même les plus éclairés, si ce n'est parce que les connaissances de l'ordre économique manquent parmi nous? On ne sait pas ce que c'est que le capital, d'où il vient, comment il se forme, comment il opère, et on parle d'antagonisme entre le capital et le travail, comme si le travail pouvait prospérer sans l'assistance du capital, et on voyait pas croître sa rétribution, précisément quand le capital augmente. Au sujet du crédit, de l'impôt, des arrangements de finances, l'absence de toute notion exacte et vraie se fait remarquer jusque dans les régions où s'agitent les questions à résoudre; et de là, les plans, les projets, les recettes que chacun propose, et qui, si ils étaient adoptés, n'auraient d'autre effet que d'engorger la circulation et d'amener des crises douloureuses et ruineuses. Il faudrait, pour populariser l'économie politique, faire ce que l'on a fait pour populariser les autres sciences. Au lieu de publier des abrégés, des résumés de la science plus ou moins abstraits et difficiles à comprendre, M. Ch. Dupin voudrait qu'on rédigât des traités élémentaires qui ne contenaient que les connaissances primordiales dont l'usage est indispensable et la théorie facile. Des ouvrages plus profonds et plus généraux seraient réservés pour les

esprits d'élite, pour les hommes d'État et pour ceux qui s'adonnent aux grandes affaires de l'industrie et du commerce.

— L'industrie, que nous voyons souffrir et s'agiter, essaie tout à tour les charlatans remèdes que lui prescrivent les médecins ou les charlatans qui se sont chargés du soin desa santé. S'il faut en croire les plus célèbres adeptes du socialisme, l'association va sauver les faibles et les souffrants en les délivrant de l'oppression des maîtres et de la tyrannie du capital. Comme le camphre Raspail, qui nous garantit la santé du corps contre tous les maux qui le menacent, l'association prêtera force et vie à l'industrie. Que faut-il croire de ces promesses? Quel rôle a joué l'association ouvrière avant février 1848? qu'est-elle devenue depuis cette époque et dans le cours de l'année que nous avons traversée?

Il n'est personne, savants, administrateurs ou hommes politiques, qui ne connaisse les importants travaux de M. Villemet sur l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie. Il lui appartenait plus qu'à tout autre de descendre au fond des choses et de dégager de la fantasmagorie théâtrale des préteurs intéressés des associations ouvrières; c'est ce qu'il a fait, et voici ses conclusions:

« Les associations des ouvriers avec les fabricants ne sont possibles que dans des limites fort restreintes.

« Celles des ouvriers entre eux seuls sont beaucoup moins praticables qu'on ne semble le supposer.

« Parmi ces dernières, les plus faciles à réaliser et à faire réussir sont:

« 1° Les associations formées pour exécuter à prix faits des travaux d'une durée limitée et qui ne demandent pas un trop long apprentissage, dont la main d'œuvre constitue la plus grande dépense, et dont le paiement doit être prochain;

« 2° Les associations, pour une exploitation d'une durée plus longue, composées de quelques membres seulement, mais actifs, laborieux, économes, tranquilles, de bonne conduite, possédant déjà quelques épargnes, se connaissant parfaitement, ayant confiance les uns dans les autres, et s'occupant, à l'exclusion de toute autre chose, de mener à bien et honorablement leur entreprise.

« Du reste, ces deux sortes d'associations ont de tout temps existé depuis 1789 et n'avaient nul besoin pour se produire de nos commotions politiques.

« Si maintenant nous classons entre elles, d'après l'ordre décroissant des chances de succès ou de durée, les diverses associations ouvrières que nous venons de passer en revue, nous trouvons:

« Que celles qui existaient déjà avant la révolution de 1848 avaient été établies avec beaucoup plus de sagesse et devaient bien mieux réussir que ces grandes et innombrables sociétés inconsidérément formées depuis le mois de février,

« Et que, parmi celles-ci, ce sont les associations dites fraternelles qui doivent en général succéder les premières, surtout celles qui adoptent l'usage du salaire.

« Enfin, contrairement aux affirmations d'un célèbre novateur, qui prétend que l'association absolue est pour le peuple son unique: nerf de salut, tandis que la concurrence est pour lui un système d'extermination et une cause sans cesse agissante d'appauvrissement et de ruine, nous pouvons dire en terminant:

« C'est à la libre concurrence, prudemment conduite, que, depuis 1789, la France doit ses progrès industriels, et la classe ouvrière, prise en masse, l'amélioration de son sort. Quant à l'association absolue, elle sert pour nos travailleurs à établir un système d'extermination, et pour tous une cause sans cesse agissante d'appauvrissement et de ruine. »

— Au nombre des nouveaux les moins contestés d'améliorer notre état social, il faut mettre en première ligne la direction des populations vers l'agriculture. Toutes les mesures qui pourront contribuer à alléger le poids des populations qui surchargent les villes seront accueillies avec faveur. Parmi les institutions destinées à atteindre ce but, il faut placer en première ligne la colonie d'essai fondée par M. Ch. Lucas dans le département du Cher, au Val-de-Fèvre.

Trois faits considérables et bien connus dans la situation actuelle de la France ont servi de point de départ à M. Ch. Lucas. Le premier fait, c'est que les cités industrielles et manufacturières regorgent de bras qui ne peuvent occuper, et aux dangers de ce désordre viennent encore s'ajouter ceux qui entraînent l'affluence de tant d'êtres vicieux qui recherchent le séjour des villes. C'est ainsi que la paix de ces cités est doublement menacée par les embarras et les périls de cet encombrement.

Le second fait est la déplorable situation de l'agriculture qui manque de bras nécessaires non-seulement à son développement et à ses perfectionnements, mais même au cercle habituel de ses travaux.

Le troisième fait, c'est que, d'après les documents de la science économique, contrôlés en ce moment par une enquête ordonnée dans tout le pays, la France posséderait près de 10 millions d'hectares de terres incultes de toute nature, marais, étangs, dunes, landes et friches; et les marais seuls figurent dans ce chiffre pour 800 000 hectares.

Telles sont les considérations qui ont dirigé M. Ch. Lucas dans l'établissement d'une colonie agricole des jeunes dettes acquittées en vertu de l'article 66, et des enfants trouvés abandonnés et des orphelins pauvres. La date récente de cet établissement ne permet pas de donner à cette expérience la valeur que nous désirons lui assigner un jour. Puisse-t-elle avoir le succès de la colonie de Mettray.

— La Corse a été l'objet de travaux importants même au sein de l'Académie, et l'on garde encore le souvenir d'un mémoire de M. Blanqui sur cette province. M. Arrighi a soumis tout récemment un mémoire intitulé *Considérations sur les moyens d'améliorer l'état moral de la Corse et sur*